

COUR D'ALGER

**10 ans de prison
ferme requis contre
Djamel Ould Abbas**

P3

ABDELKADER BENGRINA
(PRÉSIDENT DU PARTI AL BINAA)

**"Contre toute initiative
politique ignorant
la constitution"**

P3

EDUCATION NATIONALE

**Ouadaout appelle
à débattre des difficultés
d'organisation scolaire**

P3

PÉTROLE

Le Brut de l'OPEP à son plus haut niveau depuis plus 8 mois

P2



En Vrac

**Les sources
des non-dits**

Par Madjid Khelassi

Le président Tebboune est hospitalisé en Allemagne depuis plus de 5 semaines, sans que l'on sache grand-chose sur son état de santé ! «Com» d'habitude, la com officielle, ce travers national, cafouille. Et ouvre la voie à toutes les supputations ! Ici, c'est un média russe qui nous donne des informations sur le Président, là, c'est un média marocain ou africain qui nous donne le La. Ça part dans tous les sens.

Nous sommes aux sources de l'opacité avec son incroyable rhétorique...

Source digne de foi, source généralement bien informée, source qui a requis l'anonymat, source autorisée : le tout, formant un torrent de confusion, de non-dits, de quiproquos. C'est la Pravda sans les montagnes russes. Tebboune confiné volontaire, puis hospitalisé à Ain Naadja pour être enfin transféré en Allemagne pour des examens approfondis...L'opacité met la com officielle dans un embarras digne de foi. Et ouvre la voie à toutes les supputations, toutes les interprétations, toutes les rumeurs et les fake-news. Le Président se porte bien et reviendra bientôt, a dit un « Mess oul » ! Quelle sublime giclée de l'antique langue de bois !

Tous les présidents de la planète tombent malades, se font hospitaliser, se font soigner puis reviennent au poste...Mais tout cela est relaté dans une ultra banale transparence. Mais chez nous, tout se fait mystère et boule de gomme. Et la tabouisation de la santé du Président n'est pas nouvelle. Elle est plus que cinquantenaire. Elle participe depuis toujours au carnage de la réalité.

Question : Les Algériens sont-ils, à ce point, mineurs voire incultes pour qu'on ne se donne pas la peine de les informer sur la santé du président de la République ? Dans les hautes sphères de la Com officielle, on a beau être le pire communicant, on se préfère ! Quand on a vu Russia Today (média russe) nous donner des infos sur la santé du Président, on s'est pincé pour vérifier si on ne rêvait pas! Le silence officiel, autour de la santé du président Tebboune, déguise l'info en commère, dans un carnage de la logique d'Etat. Dites-nous tout sur l'état de santé du Président à qui on souhaite un prompt rétablissement, c'est la moindre des politesses.

Sport

LIGUE 1

**Le "Doyen" veut
démarrer du bon
pied à Sidi Bel-Abbès**

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

577 nouveaux cas et 11 décès

P24

LE PARTI VERT EUROPÉEN

**Appel à "une politique stricte"
en faveur du Sahara occidental**

P15

BOUIRA

**La neige recouvre Tikjda et lui redonne
sa splendeur hivernale**

P8

TASSILI AIRLINES

Reprise progressive des vols domestiques

La Compagnie aérienne Tassili Airlines qui vient de reprendre progressivement ses vols domestiques, suite à la levée de la mesure de suspension du trafic aérien interne, a programmé une moyenne de deux vols par jour vers plusieurs destinations notamment vers les wilayas du sud du pays, a-t-on appris hier auprès d'un responsable de la compagnie publique. Outre, le transport des employés du secteur pétrolier, la compagnie publique prévoit 310 sièges/jour (aller-retour) pour chaque desserte entre les aéroports d'Alger, Adrar, Béchar, Oran et Tamanrasset, a indiqué le chargé de communication de la compagnie publique, Karim Bahard.

Selon ce dernier, la compagnie compte étendre progressivement ses dessertes à destination de plusieurs autres aéroports à travers le pays. Il a assuré, par ailleurs, que des mesures sanitaires "draconiennes" ont été adoptées pour protéger les passagers contre les risques de contamination par le virus de la Covid-19.

Le premier vol a eu lieu hier reliant Alger et Adrar (aller-retour) qui sera suivi de plusieurs autres dessertes reliant Alger et Béchar, Tamanrasset et Oran.

Selon M. Bahard, la reprise du trafic aérien domestique a eu un impact positif sur les citoyens qui peinent à se déplacer en raison de la suspension du transport aérien qui perdurent depuis près de neuf mois à cause de l'épidémie.

R.N

RISQUES MAJEURS

Chanegriha appelle à l'adoption de méthodes modernes

Dans une allocution d'ouverture des travaux du séminaire national intitulé "La prévention et la gestion des risques majeurs: pour un renforcement de la coopération civilo-militaire", organisé, hier, au Cercle National de l'Armée, le général de Corps d'Armée a souligné que l'organisation de ce séminaire constitue une opportunité pour mettre en lumière les différents aspects des risques majeurs et des catastrophes naturelles, ainsi que leurs impacts négatifs et désastreux, sur fond de l'accroissement inédit des catastrophes à travers le monde. Ce constat interpelle les acteurs concernés pour adopter des méthodes et procédés scientifiques modernes à même de permettre l'élaboration d'études prospectives et la mise en place de mécanismes visant à renforcer la coopération entre les différentes institutions concernées par la gestion des catastrophes, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Pour le chef d'état-major, "l'accroissement de ces catastrophes et leur effet sur les personnes et les biens, en sus des enseignements tirés des catastrophes précédentes, nous interpellent tous, aujourd'hui, afin d'adopter impérativement des méthodes et des procédés scientifiques modernes, qui nous permettent d'effectuer des études prospectives sur la base desquelles seront mis en place des mécanismes visant à renforcer la coopération entre les institutions concernées par la gestion des catastrophes, notamment s'agissant de l'actualisation continue des plans d'intervention en cas de catastrophes, en coordination avec les intervenants dans le Plan d'organisation des secours +ORSEC+, la responsabilité étant partagée par tous". Dans le cadre du renforcement du dispositif national de prévention et de gestion des risques majeurs, l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale organise, les 07 et 08 décembre 2020, au Cercle national de l'Armée, un séminaire national intitulé "La prévention et la gestion des risques majeurs: pour un renforcement de la coopération civilo-militaire".

Synthèse : A M

PÉTROLE

Le Brut de l'OPEP à son plus haut niveau depuis plus 8 mois

Même si le prix du baril reste en dessous des espérances, l'or noir a pris un peu de couleurs. Selon le Secrétaire de l'Opep, le prix du panier de 13 bruts que constitue le cartel, dont le Sahara blend, a atteint son plus haut niveau depuis plus de 8 mois.

Autrement dit depuis le début de la crise sanitaire qui a ébranlé le monde. "Le prix du panier de référence de l'OPEP de bruts (ORB) s'élevait à 48,35 dollars vendredi contre 47,46 dollars la veille (jeudi dernier)", a précisé hier l'Organisation des pays exportateurs de pétrole sur son site web. Il s'agit de son plus haut niveau depuis près de neuf mois, soutenu par le consensus des membres de l'Opep et ses alliés sur une augmentation graduelle de leur production d'or noir à partir de janvier prochain. L'ORB est composé également du Girassol (Angola), Djeno (Congo), Zafiro (Equatorial Guinée), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Islamic Republic of Iran), Basra Light (Iraq), Kuwait Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (EAU) et du Mery (Venezuela). Il avait baissé en début de la crise de la Covid-19 en mars dernier de 21,61 dollars, ou 38,9%, pour s'établir à 33,92 dollars le baril, ce qui représentait la plus forte baisse mensuelle depuis octobre 2008 et la valeur mensuelle la plus faible depuis septembre 2003. Et c'est en fin novembre dernier que le brut de l'Opep a connu une amélioration, soutenu notamment par les annonces relatives au développement d'un vaccin efficace contre la Covid-19. Mais la position commune adoptée jeudi dernier par l'Opep et ses partenaires a boosté le marché pétrolier. Vendredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait 1,09% par rapport à la clôture de jeudi, à 49,24 dollars. Il s'était rapproché plus tôt dans la séance de vendredi la barre symbolique des 50 dollars le baril, à 49,92 dollars, plus franchie depuis le 6 mars. En ce début de la semaine, le Brent de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien perdait 0,73% par rapport à la clôture de vendredi, à 48,89 dollars.

Jeudi, les 23 pays membre de l'Opep+ se sont accordés d'accord jeudi de limiter l'augmentation de leur production de 500 000 barils quotidiens en janvier



prochain au lieu de passer directement à une hausse de près de 2 millions de barils par jour. Cette décision fait passer le volume des baisses de production pétrolière, retirée volontairement du

marché par l'alliance de 7,7 mbj à 7,2 mbj au 1er janvier et amende l'accord précédent conclu en avril dénié, qui prévoyait une réduction de 5,8 mbj.

R.N

EDUCATION NATIONALE

Oudjaout appelle à débattre des difficultés d'organisation scolaire

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Oudjaout, a appelé, dimanche, à débattre des difficultés soulevées par les enseignants en matière d'organisation de la scolarisation en vue de les aplanir suite aux "anomalies" observées sur le terrain. Lors d'une conférence par visioconférence organisée avec les directeurs de l'éducation des wilayas, le ministre a affirmé que "le suivi sur le terrain et l'ensemble des rapports parvenus à la cellule centrale du ministère, un mois après la rentrée scolaire, ont fait apparaître des anomalies dans l'organisation de la scolarisation, ce qui implique l'adaptation de mesures adoptées à travers le suivi quotidien et continu en invitant les directeurs des établissements éducatifs ainsi que les inspecteurs à examiner des difficultés soulevées par les enseignants pour en trouver les solutions adéquates".

Le ministre a appelé les partenaires sociaux à présen-

ter le bilan préliminaire pour l'organisation de la scolarité en vue de "parvenir à des solutions, dont l'équilibre dans le nombre des groupes éducatifs assignés à chaque enseignant". Concernant l'application du protocole préventif sanitaire, M. Oudjaout a indiqué qu'il convient de renforcer les actions de sensibilisation en milieu scolaire en lançant un appel à l'ensemble des acteurs pour adhérer à cette démarche avec la poursuite des sorties des inspecteurs sur le terrain en compagnie des médecins aux fins de faire le point sur l'état d'application du protocole sanitaire. Rappelant les efforts consentis en matière de mise à disposition des moyens sanitaires préventifs en raison du contexte sanitaire exceptionnel, le ministre a déclaré que "les aides financières exceptionnelles ont été versées à tous les établissements éducatifs pour leur permettre de couvrir les frais pour les jours restants de ce mois". Il a souligné que son

secteur "a obtenu une autorisation de la part du Premier ministre afin d'utiliser les avoirs financiers restants dans les comptes hors budget à l'effet d'acquiescer les moyens préventifs sanitaires ainsi que les produits hygiéniques et leur distribution dans un cadre organisé entre les établissements éducatifs". Il a exhorté tout un chacun à "se mobiliser et à suivre le bilan des actions de chaque wilaya tout en œuvrant à trouver les solutions et à pallier les lacunes enregistrées". Le ministère de l'Education nationale avait mis en place récemment un plan exceptionnel pour la reprise des cours et l'organisation de la scolarité des élèves des trois cycles d'enseignement, prévoyant des mesures liées notamment à la répartition des élèves en groupes et sous-groupes de 20 à 24 apprenants, à l'exception de certains groupes où le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 24 élèves.

R.N

EXPLOITANTS AGRICOLES

Le 15 décembre, dernier délai pour le dépôt des listes

Le dernier délai pour le dépôt des listes nominatives des exploitants des terres agricoles sans titres a été fixé au 15 décembre courant, dans le cadre du parachèvement du recensement permettant au ministère de l'Agriculture et du Développement rural de régulariser leur situation, conformément aux objectifs tracés dans la feuille de route, a indiqué le ministère de tutelle hier dans un communiqué. Lors des rencontres périodiques organisées en visioconférence par la Direction de l'Organisation et de la planification foncière et de la mise en valeur au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, il a été décidé de fixer la date du 15 décembre comme dernier délai pour le dépôt des listes nominatives, dans

le cadre de la finalisation de l'opération de recensement, le but étant de permettre à la tutelle de définir le cadre réglementaire pour examiner la situation des exploitants agricoles et déboucher sur des solutions adéquates dans les plus brefs délais. Ont pris part à ces rencontres consacrées au suivi de la situation du foncier agricole et clôturées dimanche, les chefs de services de l'aménagement rural et de la promotion des investissements, ainsi que des cadres des Directions des services agricoles. A cette occasion, les cadres ont été appelés à consentir davantage d'efforts, notamment en ce qui a trait au recensement global des exploitants des terres agricoles sans titres et ce dans le cadre de la circulaire interministérielle n° 750 du 18 juillet

2018, portant assainissement du foncier agricole. Lors de ces travaux qui ont duré dix jours, plusieurs points ont été abordés, à savoir le bilan des opérations relatives à l'attribution de terrains dans le cadre de la mise en valeur avec leurs listes nominatives, l'état d'avancement sur le terrain des programmes, ainsi que les opérations d'assainissement et de récupération des terres agricoles non exploitées dans le cadre des programmes spécifiques au foncier agricole. Parmi ces programmes, figure notamment le programme de mise en valeur, à travers l'accession à la Propriété foncière agricole (APFA) dans le cadre de la Loi n 83-18, ainsi que le programme de concession agricole. En ce qui concerne ce dernier, il s'agit de recenser les anciens péri-

mètres créés dans le cadre du décret exécutif n 97-483 du 15 décembre 1997 et les périmètres créés dans le cadre de la Circulaire interministérielle n 108 du 23 février 2011 relative à la création des exploitations agricoles et d'élevages. Cette dernière a été modifiée et complétée par la circulaire interministérielle n 1839 du 14 décembre 2017 portant accès au foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat. Ces travaux interviennent également en application de la feuille de route du secteur de l'Agriculture et du Développement rural, notamment en ce qui concerne le programme d'assainissement du foncier agricole et de la rationalisation de son exploitation.

APS

PR MOHAMED BELHOCINE

Les cabinets privés ne déclarent pas tous les cas Covid-19

Les bilans quotidiens des contaminations à la covid-19, établis par le Comité scientifique du suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, ne prennent pas en compte certains cas traités au niveau des cabinets privés, qui ne sont pas déclarés auprès des instances sanitaires chargées des enquêtes épidémiologiques.



C'est ce qu'a fait savoir hier 7 décembre le Pr Mohamed Belhocine, président de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques au niveau du ministère de la Santé. Dans une déclaration à la chaîne 3, Pr Belhocine a alerté sur l'obligation de déclarer les cas de contamination à la Covid-19, pour tous les praticiens de

santé y compris ceux du secteur privé. Il a averti sur « l'obligation à tout praticien du secteur privé, quel que soit son secteur d'activité où il exerce, de déclarer, lorsqu'il a la suspicion ou la certitude d'un cas de Covid-19 ». « Il ne s'agit pas d'un problème administratif », a-t-il dit, mais « il est lié aussi aux enquêtes épidémiologiques », en ajoutant que « tout cas recensé devrait pouvoir

bénéficier d'un suivi, d'une notification, les cas suivis dans le privé ne bénéficient pas d'une enquête épidémiologique. » Le Pr. Belhocine a indiqué qu'« il y a des chaînes de transmission de l'épidémie dans la communauté qui échappe à la vigilance des services d'épidémiologie de médecine et des localités ».

R.N

TRIBUNAL DE KOLÉA (TIPASA)

Karim Tabbou condamné à un an de prison avec sursis

Le Tribunal de Koléa (Cour de Tipasa) a condamné hier le président du parti de l'Union démocratique et sociale (UDS) (non agréé), Karim Tabbou, poursuivi pour "atteinte au moral de l'armée", à un (1) an de prison avec sursis assorti d'une amende de 100.000 Da. Suite aux délibérations dans cette affaire dont les faits remontent au mois de mai 2019, la même juridiction a décidé d'abandonner l'accusation d'"atteinte à

l'unité du territoire national" retenue contre Karim Tabbou. Le procureur de la République près le Tribunal de Koléa avait requis une peine de trois ans de prison ferme contre Karim Tabbou, assortie d'une amende de 100.000 DA, considérant que les déclarations de l'accusé, en mai 2019, "étaient dangereuses et destinées à l'opinion publique nationale avec toutes ses composantes dans un contexte politique sensible traversé par l'Algé-

rie". La défense du condamné Tabbou a affirmé qu'elle fera appel du verdict rendu aujourd'hui par le tribunal de Koléa. Pour sa part, l'accusé Karim Tabbou a plaidé son "innocence", affirmant qu'il accepte toutes les accusations à l'exception, a-t-il dit, d'"atteinte à la défense nationale, menace de l'unité nationale et atteinte au moral de l'armée". "Je suis un militant politique et je me fixe des limites morales, dont notamment ne

pas toucher à l'Institution militaire", qui est "comme une couronne sur nos têtes", a soutenu Karim Tabbou. Le procès de Karim Tabbou a été reporté sept fois consécutives, principalement à la demande de la défense. Le report du procès a été également décidé par le tribunal, en raison des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, prises par le ministère de tutelle.

R.N

COUR D'ALGER

10 ans de prison ferme requis contre Djamel Ould Abbas

Le parquet général près la cour d'Alger a requis hier une peine de dix (10) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre l'ancien ministre de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas, et une peine de huit (8) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre Saïd Barkat, jugés tous deux pour "dépense et détournement de deniers publics", "conclusion de marchés en violation de la législation" et "abus de fonction". Dans son réquisitoire, lors de l'audience du procès en appel des anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat, et leurs coaccusés, le Procureur général a précisé que le crime commis par les deux accusés était "étalé". Aussi, a-t-il requis "une peine de dix (10) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre Djamel Ould Abbas et une peine de huit (8) ans de prison ferme et une amende

d'un (1) million de DA contre Saïd Barkat". Le Procureur général a également requis une peine de cinq (5) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre l'ancien secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchenak Khelladi, et des peines allant de quatre (4) à cinq (5) ans de prison ferme et une amende de 500.000 DA contre les autres coaccusés, avec la confiscation de tous les biens provenant du crime. La séance du matin du procès a été ponctuée par l'audience des accusés mis en cause dans l'affaire de détournement et de dépense de deniers publics, dont des membres d'associations nationales, à l'instar de l'Organisation nationale des étudiants algériens (ONEA) et l'Union médicale algérienne (UMA), et des fonctionnaires impliqués dans le retrait de différentes sommes d'argent en faveur d'organisations associatives présidées par Djamel Ould Abbas, alors qu'il

occupait le poste de ministre de la Solidarité nationale. Pour sa part, l'avocat du ministère de la Solidarité nationale a demandé "l'indemnisation" du ministère pour les pertes financières induites par le financement de 4 associations nationales, sous le couvert de la solidarité, ajoutant que ces associations "ont bénéficié de budgets importants d'un montant global de 1 800 milliards de centimes". Le recours du ministère aux associations "est inacceptable", et ne revêtait aucun caractère urgent comme voudraient le faire croire les accusés dans leurs déclarations, a-t-il observé. Le Tribunal de Sidi M'hamed avait condamné les deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat, à des peines respectives de 8 ans et 4 ans de prison ferme avec une amende d'un (01) million de dinars chacun.

R.N

Brèves

ABDELKADER BENGRINA (PRÉSIDENT DU PARTI AL BINAA)

«Contre toute initiative politique ignorant la Constitution»

Abdelkader Bengrina, président du parti Al Binaa, et candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, est le premier responsable de l'opposition à s'exprimer sur la situation politique en Algérie depuis le transfert du président de la République en Allemagne pour des soins. Dans un communiqué sur sa page Facebook, Bengrina se dit «contre toute initiative politique ignorant la Constitution et les lois de la République». « Notre position, a-t-il ajouté, est constante, pour un consensus autour des forces représentatives de la Nation... et nous restons avec le renforcement de l'Etat et ses institutions. » Flairant une accélération des événements, dont, entre autre une éventuelle «vacance de pouvoir», le président du mouvement Al Binaa se positionne contre une «quelconque période transitoire imposant une tutelle sur le choix du peuple». Deux positions politiques partageaient le paysage politique algérien durant la période qui a suivi la démission de l'ancien président de la République Abdelaziz Bouteflika. L'une défendue par les partis dit du pôle démocratique (PAD), lesquels prônaient l'instauration une période de transition dirigée par des personnalités nationales, une sorte de HCE bis, et seront chargées de préparer l'avènement d'une 2e république. Parmi ces partis se trouvaient le RCD, Le PT, Le FFS en plus d'un certain nombre de personnalités de la société civile dont l'avocat Mustapha Bouchachi. L'autre partie est représentée par les partis de l'alliance du changement et la réforme, dans laquelle cohabitent, entre autre, le parti de Bengrina, le MSP de Mokri et le mouvement dirigé par Abdallah Djaballah. Le dernier mot est revenu, bon gré mal gré, au défunt chef d'état major, Ahmed Gaid Saleh. Ce dernier a appuyé de son poids l'option d'une élection présidentielle dans le cadre de la constitution où Abdelkader Bengrina est venu en deuxième position après Abdelmadjid Tebboune. Ce résultat l'a crédité d'une nouvelle posture. Celui d'un politique qui voit ses ambitions prendre de l'envergure.

La crise politique en Algérie reste latente. Un éventuel retour de Abdelmadjid Tebboune n'exclut pas la réflexion autour de la prochaine présidentielle.

Ha S.

CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU TOURISME À SKIKDA

Renvoi au 14 décembre du procès d'Ouyahia, Zaalane et Ghoul

Le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique au tribunal de Sidi M'hamed a renvoyé hier le procès de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, des anciens ministres, Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane et nombre d'anciens walis de Skikda, poursuivis dans des affaires en lien avec la corruption dans le secteur du Tourisme, en raison de l'absence de Zaalane, impliqué dans une autre affaire. L'affaire porte sur des accusations d'abus de fonction, d'octroi d'indus avantages et de dilapidation des deniers publics dans le secteur du Tourisme, au profit de l'opérateur Benfisseh Mohamed, poursuivi dans la même affaire. Pour rappel, le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique au tribunal de Sidi M'hamed avait reporté le 23 novembre écoulé ce procès dans lequel sont poursuivis des accusés également impliqués dans l'affaire Mahieddine Tahkout, faisant l'objet d'un appel au niveau de la Cour d'Alger.

R.N

PROJET ASSOCIATIF EN COURS À DJELFA

Vers la réhabilitation du pistachier de l'Atlas

Un projet de réhabilitation du pistachier de l'Atlas (*Pistacia Atlantica*) est actuellement en cours de mise en œuvre, à Djelfa, dans un cadre associatif, visant la revalorisation de cette espèce endémique des régions steppiques.

« Ce projet a été lancé en mars dernier, à la faveur d'une initiative écologique inscrite dans le cadre du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, en collaboration avec le Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS) », a indiqué, à l'APS, Djamel Maiza, président de l'Organisation nationale des jeunes compétences scientifiques et professionnelles pour l'Algérie. Cette initiative a pour objectif, a-t-il ajouté, la « réhabilitation du pistachier de l'Atlas dans les climats arides et semi-arides des zones steppiques et subsahariennes au niveau du Barrage vert, à travers la plantation de 10 000 arbustes de cette essence, en guise de contribution à l'effort de reboisement national, suite aux incendies ayant touché plusieurs forêts du pays », a souligné le même responsable. Ce projet, lancé sous le signe « Contribuons avec nos jeunes compétences à la réhabilitation et au renforcement du Barrage vert », se veut, également, une alternative à la problématique de l'impact des changements climatiques et de l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles, a-t-il estimé. Ce programme de plantation profitera à des régions du versant sud de l'Atlas saharien (sud de Djelfa) et de la partie sud de la wilaya de M'sila, s'étendant sur près de 170 km de long et se situant à une altitude de 1 300 mètres. Selon M. Maiza, le choix du pistachier de l'Atlas n'est pas fortuit. « Nous avons choisi cette essence pour son intérêt écologique. Elle est très répandue dans les régions steppiques, semi-arides et sahariennes, comme Djelfa, M'sila, Laghouat, Biskra, El Bayedh et Ghardaïa », a-t-il observé.

Le pistachier de l'Atlas est un arbre à feuillage caduc de la famille des anacardiées. Il peut atteindre 15 m de hauteur avec un tronc de plus de 60 centimètres de diamètre. Ses feuilles composées sont constituées de trois à quatre folioles. Sa croissance est très lente, mais il a l'avantage de vivre longtemps, jusqu'à 400 ans, tout en nécessitant une protection lors de sa mise en terre. La régénération naturelle du pistachier de l'Atlas requiert des conditions spéciales, du fait notamment de la dureté des téguments qui inhibent la germination. Il faut, pour ce faire, que le fruit ou les graines soient consommés par des oiseaux et des animaux sauvages qui sont considérés comme des agents de dissémination importants.

Intérêt écologique et économique du pistachier de l'Atlas

Selon les spécialistes, le pistachier de l'Atlas est particulièrement résistant à la sécheresse et à la salinité des sols. C'est une espèce endémique des régions arides et semi-arides et



Le projet de réhabilitation du pistachier de l'Atlas porteur de nombreuses activités

peut même survivre en montagne et dans certaines terres dites marginales. Cette haute résistance à la sécheresse est à l'origine du choix porté sur le *Pistacia Atlantica* pour le reboisement des régions arides et semi-arides. Il contribue à la valorisation des terres marginales et a prouvé son efficacité dans la fixation des sols et comme brise-vents, au moment où ses feuilles sont utilisées comme fourrage pour le bétail. Au plan économique, les fruits du pistachier de l'Atlas gagneraient à être connus à une plus grande échelle, selon les spécialistes du domaine, car, outre, leur bon goût, ils ont de nombreuses propriétés curatives et esthétiques. En effet, l'huile de ses fruits a des propriétés hautement adoucissantes et hydratantes, tout comme elle peut être comestible au même titre que l'huile d'olive. La densité de cette huile fait d'elle un excellent allié pour amplifier toute autre huile. Dans certaines régions, le fruit vert du pistachier de l'Atlas est utilisé pour donner du goût à certains plats, outre ses vertus thérapeutiques dans le traitement de certaines maladies de la peau.

Ce projet de réhabilitation du pistachier de l'Atlas est, également, porteur de nombreuses activités prévues entre 2020 et 2021, dont l'animation d'ateliers à distance et la création d'une pépinière pour la promotion de la culture du pistachier de l'Atlas, un projet (pépinière) qui a été concrétisé par l'association, selon M. Maiza. Il a, en outre, fait part de nombreuses campagnes de plantation de cette essence à travers de nombreuses wilayas du pays, dont la géographie et le climat sont adaptés à cette culture. Il s'agit, aussi, a-t-il ajouté, d'organiser des campagnes de sensibilisation sur cette « essence endémique menacée de disparition et n'ayant pas bénéficié de l'intérêt qu'elle mérite ». L'organisation, présidée par M. Maiza, œuvre, également, à la valorisation de cet arbre, en assurant sa reproduction, à travers la collecte de ses graines et leur traitement afin de les rendre cultivables en perspective de la campagne de plantation qui ciblera une superficie de 20 ha au niveau du Barrage

vert, en vue de son renforcement avec une moyenne de 30 arbres à l'hectare. Le Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS), en tant que partenaire actif de l'Organisation nationale des jeunes compétences scientifiques et professionnelles pour l'Algérie, dans la réussite de cette expérience pilote, a pour sa part lancé la culture du pistachier de l'Atlas au sein même de sa pépinière. « Au titre de cette expérience, nous avons apporté les graines de leurs zones d'origine à Dayate, et nous avons réussi à faire pousser 2 000 plants, et nous avons entamé leur mise en terre », a indiqué à l'APS, un cadre au HCDS, Ali Rebah. Il a signalé la sélection, dans une première étape, de la région de « Chebka » dans la localité de Bouiret Lahdab (80 km au nord de Djelfa) pour planter 600 arbustes, avant d'élargir cette culture à la partie sud de la wilaya. Des techniciens du HCDS assureront le suivi de toutes les étapes de cette opération, en vue d'étudier les moyens d'assurer sa réussite et son développement, pour une meilleure réhabilitation de cette espèce.

APS

OUARGLA

La peau de camélidés, une source importante pour l'extraction de la gélatine

Une nouvelle étude scientifique à l'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla (UKMO) montre que la peau de dromadaire est une source importante pour l'extraction de la gélatine aux multiples applications (culinaire, médicale, industrielle et pharmaceutique), a-t-on appris hier auprès de chercheurs de cet établissement de l'enseignement supérieur. Il s'agit d'un brevet résultant une thèse du doctorant Redjeb Ayad sur l'extraction de la gélatine à partir de la peau de dromadaire, a-t-on précisé.

Placé sous le thème « Valorisation de produits et de sous-produits camélidés », qui entre dans le cadre de la caméologie, ce travail a pour but de mettre en lumière l'importance de la peau de dromadaire comme une bonne source pour extraire de la gélatine, a affirmé Pr. Abdelkader Adamou, enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences de la nature et de la vie à l'UKMO, chargé de l'encadrement de ce projet du cycle doctoral. Il a assuré que l'extraction de la gélatine à partir de la peau de dromadaire permettra d'offrir au consommateur

un produit « Halal », étant donné que la gélatine porcine est interdite dans la religion musulmane ou même quand la gélatine provient d'autres animaux s'ils ne sont pas abattus selon le rite islamique. L'étude se veut aussi une contribution à la réduction du manque à gagner sur la quantité importante des peaux jetées, estimée à plus 700 tonnes/an, tout en contribuant au développement de plusieurs filières industrielles à travers la valorisation de cette matière première, a-t-il poursuivi. La gélatine est une substance transparente sans goût ni

odeur obtenue grâce à la cuisson du collagène contenu dans les peaux et les os d'animaux (principalement porc, bœuf, poisson et autres). Elle possède de nombreuses vertus et occupe une place importante dans divers secteurs d'activités, notamment l'industrie alimentaire, l'industrie pharmaceutique, photographique et techniques non-alimentaires, a expliqué M. Adamou. Il a fait savoir aussi que ce travail a été effectué au niveau du laboratoire des bio-ressources sahariennes qui s'occupe des domaines liés notamment à la gestion durable

des ressources sahariennes, la préservation de la biodiversité dans la préservation et la valorisation du milieu saharien (naturel et cultivé), l'identification et la caractérisation de la flore et de la faune et leur utilisation dans différents domaines, ainsi que des recherches sur les problèmes du milieu physique et sur les procédés technologiques et biotechnologiques appliqués aux différentes productions, (végétales et animales), particulièrement la production de dattes et l'élevage camelin.

APS

ENERGIES RENOUVELABLES

Signature d'une convention entre le CNES et le CEREFÉ

Le Conseil national économique et social (CNES) et le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) ont signé, dimanche à Alger une convention de coopération dans le domaine de promotion des usages des énergies renouvelables et de la réalisation de l'efficacité énergétique portant élaboration d'un modèle moderne de consommation d'énergie pour une durée de 5 ans renouvelables.



La convention a été paraphée par le président du CNES, Réda Tir et le Commissaire aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique, Noureddine Yassaa.

En vertu de cette convention, un programme annuel d'activités sera établi d'un commun accord, avec l'installation d'un comité mixte d'experts chargé de suivre la mise en œuvre des accords et d'organiser une réunion d'évaluation à la fin de chaque année.

Les deux parties ont convenu de renforcer les capacités informationnelles, techniques et technologiques des deux parties et de réaliser des études conjointes ou comparatives en mobilisant leurs compétences respectives.

Dans ce cadre, les deux parties s'engagent à développer et enrichir les échanges bilatéraux dans le domaine des études et de la veille, notamment le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, en sus d'organiser des séminaires, des conférences, des journées d'études et des tables rondes communes.

La convention permet également d'élaborer une feuille de route pour les activités des deux organes pour diagnostiquer l'état des lieux et mettre en évidence les différentes potentialités offertes dans le pays pour commencer à incarner le modèle énergétique.

S'exprimant à cette occasion, le président du CNES a souligné le besoin national de reconsidérer le modèle de consommation d'énergie, d'autant plus que le monde s'oriente actuellement vers la réduction de la consommation d'énergie.

Pour M. Tir, "il est devenu impératif de réaliser une transition vers les énergies renouvelables, en développant des modèles modernes qui incluent

la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique et en se conformant dans cette démarche avec les capacités de production locales et en convaincant le gouvernement de son efficacité". Dans ce cadre, des études exceptionnelles intéressant le gouvernement algérien en premier lieu seront menées en vue de permettre une transition vers les énergies renouvelables et les énergies éoliennes, valoriser toutes les ressources nationales et les préserver pour les générations futures, a-t-il expliqué.

«Le CNES encourage toute œuvre scientifique ou innovation ayant trait à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique», a-t-il révélé, rappelant «la convention signée avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique notamment la direction générale de l'enseignement supérieur en vue d'exploiter les structures disponibles et les superordinateurs dont le réseau national d'innovation».

Le même responsable a fait savoir qu'il était possible d'exploiter tous les potentiels du pays (outils, formation, TIC) pour aller droit au but.

ASSOCIER LES INVESTISSEURS PRIVÉS AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La convention contribuera, selon M. Tir, à définir et à évaluer les coûts et les bénéfices avant de convaincre le Gouvernement de la nécessité de réaliser ces mégaprojets par le biais du secteur privé en collaboration avec l'Etat qui devra jouer son rôle organisationnel moderne.

«Ces objectifs doivent être réalisés à la faveur de lois loin de la bureaucratie en permettant aux ca-

pitaux étrangers d'investir en Algérie», a-t-il expliqué. En outre, ces mesures dotent la société en solutions et contribuent à l'adoption de plans efficaces pour se lancer dans l'action afin de sortir de l'application à partir de la théorie à l'exécution directe sur le terrain mais aussi pour passer de l'exploitation de l'électricité subventionnée à l'exploitation des énergies renouvelables.

Pour sa part, M. Yassaa a salué la signature de la convention qui va concrétiser une complémentarité entre l'expertise et les efforts des deux institutions afin de promouvoir l'efficacité énergétique et fournir davantage d'efforts en matière de rationalisation de la consommation d'énergie.

A ce propos, des études, des analyses et un plan d'action seront élaborés pour être concrétisés dans les plus brefs délais dans le but de créer des PME, garantir l'emploi et assurer une formation technique.

«Le développement des énergies renouvelables est devenu un impératif qui sera appuyé par cette convention à travers l'élaboration d'études exactes en sus de l'investissement et des différentes initiatives économiques», souligne M. Yassaa.

A une question sur l'importance d'associer les investissements privés et étrangers, il a répondu que «le champ demeure ouvert à toutes les initiatives économiques à travers l'examen des modalités d'ouverture du marché économique au secteur privé ou public, aux PME et au micro-entreprises. La convention permettra la réalisation d'études économiques, sociales, techniques et écologiques afin d'asseoir les fondements du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sur le terrain.

R.E

GABON

Mise en production de deux nouveaux puits pétroliers en 2021

La société pétrolière norvégienne "Panoro Energy" prévoit en 2021 la mise en production de deux nouveaux puits de pétrole situés au sud du Gabon, a annoncé la société.

"De nombreuses initiatives opérationnelles devraient augmenter la production nette de Panoro au cours des prochains trimestres", a annoncé, la société pétrolière norvégienne dans un communiqué, sans donner plus de précisions sur l'ordre de cette augmentation.

Parmi ces initiatives, la multinationale cite de nombreuses activités localisées au Gabon où Panoro Energy détient 7,5% dans le permis de Dusafu Marin, au sud du pays. On apprend notamment que la production du puits DTM-6H (foré, mais non lié) et du puits DTM-7H (à forer) sera mise en production vraisemblablement au cours du premier semestre 2021.

Dans cette optique, Panoro Energy annonce d'ailleurs la reprise à la même période de ses activités de forage. L'entreprise avait interrompu ses activités au Gabon au mois de juin dernier en raison de la crise sanitaire de la Covid-19. Selon l'évaluation faite par la société américaine Netherlands, Sewell et Associates Inc.

En fin 2019, les réserves de pétrole prouvées de ce champ sont estimées à 31,2 millions de barils. Les réserves prouvées et probables à 45,4 millions de barils et les réserves prouvées, probables et possibles à 58 millions de barils.

A tout ceci, il faut ajouter les économies de 100 millions de dollars (autour de 55 milliards de FCFA) réalisées grâce à un plan de développement alternatif des champs Hibiscus et Ruche. Ce nouveau plan utilise des plateformes autoélévatrices à la place d'une plateforme de tête de puits.

R.E

CHINE

Le rythme des exportations le plus rapide depuis février 2018

Les exportations chinoises ont progressé en novembre à leur rythme le plus rapide depuis février 2018, soutenues par la demande globale et la reprise de l'activité manufacturière, ce qui a conduit la deuxième économie mondiale à enregistrer un excédent commercial record. Les exportations ont progressé de 21,1% en novembre, les importations ont quant à elles augmenté de 4,5%, d'après les données publiées lundi par les douanes chinoises. Les économistes interrogés par Reuters

anticipaient une progression des exportations de 12,0% par rapport à l'année dernière après une hausse de 11,4% en octobre.

Les importations étaient attendues en hausse de 6,1% après une hausse de 4,7% le mois précédent.

Selon les analystes, l'amélioration de la demande intérieure et la hausse des prix des matières premières ont contribué à soutenir ce résultat.

Selon les données des douanes, l'excédent commercial de la Chine en novem-

bre ressort à 75,42 milliards de dollars, le plus important enregistré depuis au moins 1981, date à laquelle les données de Refinitiv ont débuté.

Les économistes anticipaient en moyenne un montant de 53,50 milliards de dollars, après 58,44 milliards de dollars en octobre.

Les exportations chinoises ont bénéficié de la demande étrangère pour les équipements de protection individuelle (EPI) et les produits électroniques nécessaires au télétravail, ainsi qu'une hausse

de la demande à l'approche de la période de Noël, écrivent des analystes de Nomura dans une note.

"Selon nous, les exportations chinoises devraient continuer leur croissance dans les mois à venir au vu de la dégradation de la situation à l'étranger à cause de l'épidémie de COVID-19", ajoutent-ils. Les analystes de Nomura ont cependant noté des signes indiquant que la demande pour les produits liés à la pandémie était en perte de vitesse.

R.E



TLEMCCEN

Expérience pilote de la culture de colza

La direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Tlemccen a réservé une superficie de 80 hectares pour mener une expérience pilote de la culture de colza, a déclaré dimanche un responsable de la DSA. Le chef de service organisation de la production et appui technique à la DSA, Benzemra Abderrahim a indiqué, à l'APS, que la première expérience de culture de colza a été entamée la semaine dernière sur une superficie de 50 ha dans le cadre d'un programme d'intensification de ce type de culture, dont 30 ha dans les deux fermes "Hamadouche"

dans la commune de Chetouane et 20 ha à "Akid Lotfi" dans la commune de Sidi Abdelli. Une superficie de 20 ha a été également prévue pour la culture de colza au niveau de la ferme "Krib" dans la commune de Sabra et 10 autres ha dans la ferme "Akid Lotfi", dans le cadre du programme destiné à la production d'huile de colza, a ajouté le responsable, poursuivant que la récolte sera destinée aux usines spécialisées dans la transformation de ce type d'huile dans le centre et l'est du pays. L'opération a été précédée par la présentation de recommandations aux agricul-

teurs, qui ont adhéré au programme de culture de colza, entrant dans le cadre d'une feuille de route préparée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural de 2020-2024 afin de fournir les matières premières à travers le développement des cultures de transformation, a expliqué M. Benzemra. L'opération vise à développer les cultures de transformation et l'extraction d'huiles végétales naturelles et la transformation du reste en aliment de bétail, ainsi que la fourniture de la nourriture aux abeilles durant la période de floraison et l'aération des sols, entre autres, indique-t-on.

ORAN

Echouage d'un dauphin à Kristel

Un dauphin commun de 110 kilos a échoué en fin de semaine à Kristel (commune de Gdyl à Oran) et enlevé samedi soir par une mission d'intervention dans le cadre du programme de surveillance des échouages d'espèces marines, a-t-on appris auprès de l'association écologique marine "Barbarous".

"Dans le cadre du programme de surveillance des échouages d'espèces marines, initié par l'association écologique marine "Barbarous", en partenariat avec le laboratoire "Réseau de surveillance environnementale" (LRSE) de l'université Oran1, une mission d'intervention a été dépêchée samedi sur les lieux suite à l'échouage d'un dauphin à kristel (littoral est d'Oran) a précisé le Secrétaire général de cette association, Amine Chakouri. Cette mission vise à faire des constats sur les lieux et à accompagner les scientifiques pour la réalisation de prélèvements et la détermination de la cause de l'échouage du dauphin qui a été signalé vendredi par la brigade de la préservation l'environnement relevant de la gendarmerie nationale. Il s'agit de prélèvements de peau, de muscles et de dents réalisés par les scientifiques en vue d'examen complémentaires pour confirmer avec exactitude le genre d'espèce et déterminer le taux de métaux lourds, de pesticides et d'hormones, a expliqué M. Chakouri.

La carcasse de ce cétacé a révélé qu'il s'agit d'une femelle dauphin de deux mètres de long, pesant 110 kg. L'animal ne présente aucune trace de blessures et la cause de la mort pourrait être révélée après des examens approfondis qui seront réalisés par le laboratoire de l'université Oran 1, a indiqué le SG de l'association Barbarous.

SAIDA

Relogement de 100 familles occupant des habitations précaires

Cent (100) familles résidant dans du vieux bâti de la ville de Saïda ont été relogées dimanche dans de nouveaux logements dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Le chef de la daïra de Saïda, Lotfi Ahmed a indiqué que l'opération de relogement a touché 95 familles, dont 85 résidaient au niveau du site de Oued Ouakrif, huit autres dans des caves à hai "Refaga Miloud" et deux familles dans deux tentes à hai "La gare".

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le relogement de ces familles dans de nouveaux logements situés à hai "Boukhors" et la cité de 500 logements au chef-lieu de wilaya.

Toutes les habitations précaires ont été démolies à hai Oued Ouakrif pour exploiter l'assiette récupérée dans un projet d'aménagement de ce site, a-t-on souligné. Pour rappel, en 2019, 1.473 familles résidant dans le vieux bâti du chef-lieu de wilaya ont été relogées dans des habitations décentes dans les quartiers de "Makhlouf Bendida" et "Argoubi Abdellah" ainsi que la cité 1.200 logements à hai Boukhors dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). La direction de l'habitat recense un programme de logement public local (LPP) de 15.236 unités, dont 10.524 réalisés, 4.312 en cours de construction et 400 autres en attente de l'achèvement des procédures administratives.

BOUIRA

La neige recouvre Tikjda et lui redonne sa splendeur hivernale

Drapées d'un burnous blanc, les hauteurs du Djurdjura, abritant la station climatique de Tikjda (nord-est de Bouira), ont renoué avec la splendeur de l'hiver, suite aux importantes quantités de neige tombées ces dernières 24 heures dans la région.



Après plusieurs semaines d'attente, la neige est revenue sur les sommets de la chaîne montagneuse du Djurdjura pour couvrir les hauteurs, notamment la station de Tikjda culminant à plus de 1400 mètres d'altitude.

Le site a enregistré ces dernières 24 heures d'importantes chutes de neige, qui, d'ailleurs, ont bloqué la route nationale 33 reliant Bouira à Tizi-Ouzou via le mont de Tizi N'Kouilal.

"La route a été rouverte ce matin par les services de la direction des travaux publics jusqu'à l'Akouker. Les automobilistes ne peuvent pas aller au-delà de l'Akouker, il y a un risque de dérapage en ces périodes de neige et de verglas", a expliqué à l'APS le chargé de communication du Centre national des sports et loisirs de Tikjda (CNSLT), Mohamed Ameziane Belkacemi.

Aux alentours du site, beaucoup de familles ont préféré s'y rendre pour profiter de ces moments de neige. Les cris de joie des enfants

venus avec leurs familles et qui jouaient aux boules-de-neige au milieu de ce site féérique, créent une ambiance particulière.

"C'est pour le troisième jour consécutif que je viens ici avec ma petite famille pour admirer la blancheur de la neige à Tikjda, c'est vraiment magnifique, nous sommes en train de vivre une véritable joie notamment en cette période de pandémie qui nous a privé de tout", a avoué Idir, un quadragénaire venu de M'chedallah. Une blancheur immaculée, qui recouvre les monts surplombant le site de Tikjda, a voilé les paysages grisonnant et noir des espaces naturels ravagés en été dernier par une vague d'incendies de forêts. "La neige nous redonne de l'espoir et de la vie après une période de forte chaleur et d'incendies", a ajouté Idir.

Sur la route montant de Bouira vers le CNSLT, un grand nombre d'automobilistes se garent sur les bas-côtés pour se détendre et admirer avec leurs familles la beauté exceptionnelle que leur offre

Dame nature en cette période hivernale. "Durant le week-end, les visiteurs véhiculés ne trouvent pas facilement de places pour stationner leurs voitures, car il y a du monde", a confié Amar, un jeune âgé d'une trentaine d'années et issu du village de la Crête Rouge. Les visiteurs ne peuvent pas, toutefois, accéder au CNSLT en cette période de crise sanitaire, où un strict protocole sanitaire est imposé uniquement aux employés du centre et aux équipes nationales notamment celle d'Athlétisme, en stage de préparation depuis le 11 novembre dernier. "Nous, et tous les employés du centre ainsi que les membres de l'Equipe nationale d'athlétisme, sommes soumis à un strict protocole sanitaire pour lutter contre la propagation du virus de la Covid-19 à l'intérieur de cet établissement", a souligné M. Belkacemi. A l'extérieur de la station, les familles ont brisé le mur de la peur pour sortir et rompre avec la routine du confinement qui a trop duré. "Ce n'est pas évident de ré-

sister avec le confinement, la pandémie et la routine qui ont duré des mois, nous sommes obligés de rompre avec ce stress et pratiquer nos loisirs qui nous donnent de la joie", a reconnu le jeune Amar.

Cette période de neige constitue aussi une aubaine aux amoureux du ski, dont beaucoup de sportifs viennent chaque hiver de plusieurs wilayas du pays pour pratiquer leur sport favori sur le mont d'Akouker, près de Tikjda.

"Cette année, c'est à cause de la pandémie de la Covid-19 que la pratique de ce sport a été suspendue, mais nous reprendrons après la fin de cette période de crise sanitaire", a expliqué le président de la ligue locale de ski et des sports de montagne, M. Mouloud Mouhous. Bouira compte au total une douzaine de clubs de Ski, "mais, il n'y a que 4 à cinq clubs qui pratiquent ce sport sur le terrain. Les autres ont des problèmes de moyens. Cette période de forte neige est idéale pour renouer avec ce loisir", a ajouté M. Mouhous à l'APS.

BOUIRA

Lancement d'une opération d'entretien du réseau d'électricité

Une vaste opération d'entretien du réseau électrique a été lancée à Bouira par la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme.

"Cette opération a été lancée depuis plusieurs jours avec la mobilisation de tous les districts de la wilaya pour qu'ils puissent mener ce travail d'entretien du réseau", a expliqué à l'APS, la chargée de communication de la direction de distribution de Bouira, Ouidad Benyoucef.

Selon les détails fournis par la même responsable, l'intervention des équipes d'agents d'entretien s'effectue sur les lignes électriques de Zbarbar (Ouest de Bouira), Bordj Okhris (Sud), El Mokrani et celle de 30 KV de M'chedallah (Est).

"Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts de la direction de distribution visant à préserver le réseau électrique et prévenir toute éventuelle panne notamment en cette période d'hiver", a souligné Mlle Benyoucef. Les cinq districts que compte la direction de distribution de Bouira et qui sont implantés à Bouira, M'chedallah, Lakhdaria, Ain Bessem et Sour El Ghoulane, sont mobilisés pour prendre part à cette opération dite "Siana", ayant pour objectif d'assurer une meilleure desserte de l'alimentation en électricité.

Dans le même sillage, une large opération d'élagage des arbres a été aussi effectuée par ces districts dans plusieurs endroits afin d'éviter tout contact des lignes électriques avec les arbres pouvant entraîner des perturbations dans l'alimentation en énergie élec-

trique. Par ailleurs, la direction de distribution de l'électricité et du gaz mène cette opération "malgré les difficultés financières qu'elle traverse" et qui sont dues notamment au non-recouvrement de ses créances detruées par ses abonnés en cette circonstance de crise sanitaire.

"L'entreprise a suspendu l'interruption de l'alimentation en gaz et électricité aux abonnés ordinaires débiteurs en raison de la conjoncture sanitaire exceptionnelle", a expliqué Mlle Benyoucef à l'APS.

Les créances de la Direction de distribution de Bouira sont en augmentation constante. "Elles sont passées de 2,930 milliards de DZ à fin septembre 2020 à 3,212 milliards de DZ à fin novembre 2020", a rappelé la même responsable.

KHENCHELA (TERRAIN DESTINÉES À LA CONSTRUCTION)

Régularisation de la situation administrative de près de 13 000 parcelles

L'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya de Khenchela a procédé à la régularisation de la situation administrative de 12 957 parcelles de terrain, a-t-on appris, dimanche, du responsable de la communication de cette même agence, Nabil Abdenour Chekhab.



Dans une déclaration à l'APS, ce responsable a indiqué que le service foncier de l'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya de Khenchela, a procédé depuis 1991 jusqu'à la fin du mois de novembre dernier, à la régularisation de la situation administrative et délivré les contrats aux bénéficiaires de 12 728 parcelles de terrain construites, sur un total de 17 188 parcelles situées au sein de 79 lotissements sociaux et intégrés, en plus de 13 coopératives immobilières.

La même source a précisé également que l'agence a aussi régularisé 229 parcelles de terrain dans le cadre de la loi 08/15 du 20 juillet 2008, relatif aux règles de conformité des constructions et leur achèvement, tandis que 154 parcelles sont en cours de règlement, ajoutant

tant que le taux de régularisation relatifs des parcelles de terrain de ce type est de l'ordre de 53%.

Dans le même contexte, la même source a fait état de 1 367 parcelles de terrain situées dans 11 lotissements fonciers non publiés en vertu de l'instruction n 01 du 01/01/1993 recensées et situées dans les communes de Kais, Taouizianet, El Hamma, Chechar et El Mahmal, dont les propriétaires de 949 parcelles ont récemment payé les redevances du terrain au Trésor communal.

L'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de Khenchela attend, par ailleurs, l'intervention des pouvoirs publics afin de résoudre les situations complexes de 11 lotissements dont 5 sont situés dans la commune de Khenchela, 2 dans la commune de Ain Touila et 4 autres à M'toussa, El Hamma,

Remila et Ensigha, a souligné M. Chekhab.

Il a également ajouté que ces lotissements ont été créés en 2004, à l'ère de l'agence locale dissoute, (relancée en 2010) avant d'être exploités pour la construction d'établissements scolaires tandis que d'autres sont toujours en suspens en raison du manque d'assiettes foncières nécessaires pour les accueillir. Le même responsable a fait savoir, en outre, que des propositions ont été soumises aux services de la wilaya de Khenchela afin de les transmettre aux autorités centrales en vue de trouver des solutions aux situations complexes de certains lotissements illicites et coopératives immobilières, notamment une demande de transfert de propriété foncière des Domaines à l'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine, en tenant compte

des prix de cession des parcelles, vendues en 1997. Cela, en plus d'une demande de mise à disposition de nouvelles assiettes foncières pour pallier au déficit constaté par rapport aux lotissements exploités dans le cadre de l'utilité publique et dont les propriétaires n'ont pas bénéficié pour l'heure de nouvelles parcelles malgré le paiement de leurs redevances, a relevé M. Chekhab. Enfin, la même source a affirmé que la régularisation de l'ensemble des parcelles destinées à la construction au niveau de la wilaya de Khenchela dépend des bénéficiaires et de leur afflux vers les guichets de l'agence, de la réception des dossiers en suspens au niveau des dairas et à l'intervention des pouvoirs publics centraux pour résoudre le problème de certains lotissements et coopératives immobilières.

BARIKA (BATNA)

Mise en service "prochaine" de la clinique maternité et enfance

La clinique maternité et enfance de la ville de Barika, wilaya de Batna, entrera en service au "début du premier trimestre 2021", a indiqué dimanche le directeur de la santé et de la population, Aïssa Mardhoui.

L'installation des équipements médicaux dont ceux de chirurgie, de désinfection et du laboratoire est actuellement en cours, selon le même cadre qui a estimé à 400 millions DA le montant de ces équipements. D'une capacité de 80 lits, cette structure sanitaire produira ses prestations à la population de la ville de Barika qui est la seconde plus grande ville de la wilaya ainsi qu'aux dairas voisines de sorte à atténuer la pression sur l'établissement public hospitalier spécialisé mère et enfant "Meriem Bouatoura" de la ville de Batna, a-t-il déclaré.

Les services de pédiatrie et de gynécologie de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Barika seront ainsi transférés vers cette nouvelle clinique dès son ouverture après accord du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, selon la même source.

La clinique maternité et enfance de Barika longtemps réclamée par les habitants de cette ville a accusé du retard dans ses travaux de réalisation.

MOSTAGANEM (COVID-19)

Fermeture des espaces publics et privés du parc de loisirs "Mostaland"

Tous les espaces publics et privés du parc de loisirs et zoologique "Mostaland" de Mostaganem ont été fermés, a-t-on appris dimanche auprès de la directrice du parc Samia Benmehal.

Dans le cadre des mesures de prévention contre Covid-19 prises récemment par le Gouvernement et sur instruction des autorités locales, il a été procédé à l'exécution de la décision de fermeture mercredi dernier, a indiqué à l'APS la responsable du parc.

Mme Benmehal a souligné que la fermeture, jusqu'à nouvel ordre, concerne tous les espaces du parc, notamment le jardin zoologique et les différents aires de jeux ouverts et fermés, ainsi que toutes les installations de "Mostaland", ajouté à cela l'annulation de toutes les activités et manifestations culturelles et commerciales programmées.

Ma mesure de fermeture, à titre préventif, est la deuxième du genre cette année après une première décision prise le 14 mars dernier dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus pour une durée de 5 mois, a rappelé la même source. Le parc "Mostaland" a accueilli, après sa réouverture le 15 août dernier et jusqu'à mardi dernier, 445.692 visiteurs, dont plus de 330.000 durant la saison estivale et dont la durée a été réduite cette année à un mois et demi seulement au lieu de quatre mois, à savoir de juin à septembre. Le nombre de visiteurs de cette destination touristique et de loisirs, à caractère régional et national, a diminué cette année se stabilisant à 652.000 contre 1,5 million l'an dernier, en raison des mesures préventives contre la propagation de la pandémie et la réticence des familles, a-t-on fait savoir.

CHLEF

Examens médicaux spécialisés pour les personnes aux besoins spécifiques

La direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de Chlef organise, tout au long de la semaine en cours, des examens médicaux spécialisés au profit des personnes aux besoins spécifiques, dans le cadre des efforts de prise en charge idoine de cette catégorie sociale, a-t-on appris, dimanche, auprès du premier responsable du secteur. Selon Abdelkader Dehimi, les services de la DASS ont lancé, cette semaine, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, "des examens médicaux spécialisés, des analyses et des radios au profit de personnes aux besoins spécifiques, en vue de leur assurer une prise en charge idoine", a-t-il indiqué.

Il a signalé la participation dans cette campagne de solidarité, organisée en coordination avec l'Union de wilaya des handicapés moteurs, de "35 médecins spécialistes et chirurgiens dans plusieurs spécialités (orthopédie,

pédiatrie, diabétologie, cardiologie, psychologie et autres)".

"L'initiative a pour objectif d'assurer une prise en charge idoine pour cette catégorie aux besoins spécifiques, non seulement lors d'occasions spécifiques, mais tout au long de l'année", a souligné le même responsable, ceci "d'autant plus que cette catégorie requiert un suivi et un intérêt permanents", a-t-il estimé. Il a fait part de la signature, à cet effet, d'une convention avec une clinique privée spécialisée en ophtalmologie, en vue de faire bénéficier les personnes aux besoins spécifiques, d'exams gratuits tout au long de l'année.

A cela s'ajoutent d'autres conventions signées avec trois laboratoires d'analyses médicales pour, également, bénéficier de leurs prestations en la matière.

Aussi, des responsables de l'Union de wilaya des handicapés moteurs ont invité les personnes aux besoins spécifiques à "s'inscrire

afin de recevoir des bons ou coupons à présenter aux services médicaux concernés par ces conventions, pour bénéficier d'exams gratuits", est-il expliqué.

A noter que la DASS de Chlef a organisé, le week-end dernier, une caravane de solidarité au profit de familles des zones d'ombre comptant parmi leurs membres des personnes aux besoins spécifiques.

L'opération a profité à une quarantaine de familles ayant reçu, à l'occasion, des couvertures, de la literie, des fauteuils roulants et des couches notamment. Des tablettes, des exemplaires du Coran, et d'autres moyens susceptibles d'aider ces personnes dans leur intégration sociale ont été, également, distribués. La wilaya de Chlef compte 27.510 handicapés, dont 10.056 handicapés moteurs, 10.133 inadaptés mentaux, 1.750 handicapés visuels, 2.689 sourds-muets, et 2.882 personnes polyhandicapés.



LIGUE 1

Le "Doyen" veut démarrer du bon pied à Sidi Bel-Abbès



Le MC Alger espère bien entamer la saison 2020-2021 de la Ligue 1 de football, en affrontant aujourd'hui en déplacement l'USM Bel-Abbès au stade du 24-Février-1956 (15h00), pour le compte de la mise à jour de la 1re journée de championnat. Le MCA, qui a débuté l'exercice en disputant le tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique face aux Béninois des Buffles du Borgou à Porto-Novo (1-1), nourrit de grandes ambitions cette saison en visant d'emblée de se positionner pour jouer les premiers rôles en championnat et reconquérir un titre qui fuit son palmarès depuis 2010. Son premier adversaire n'est autre que l'USMBA qui a réussi, en dépit des problèmes internes auxquels il fait face, à décrocher un match nul salubre, vendredi de son déplacement à Bordj Bou Arréridj face au CABBA (1-1), à l'occasion de la 2e journée.

"L'USMBA n'est pas en crise. Certes, ils ont des problèmes financiers comme tous les clubs, mais sur leur terrain, ils mettent les problèmes de côté et se concentrent sur leur match. Pour preuve, la saison dernière, le MCA avait perdu 3 buts à 1, alors que le Mouloudia était favori sur papier. Il ne faut pas oublier que l'ossature de l'équipe de l'USMBA est toujours là, on doit respecter notre adversaire, car il a une bonne équipe", a indiqué l'entraîneur du MCA, Nabil Neghiz. Rien ne va plus du côté de la formation de la "Mekerra". Alors que les supporters croyaient que tout allait rentrer dans l'ordre après le point ramené des hauts-plateaux, voilà que les soucis ont resurgi dimanche : l'entraîneur Lyamine Bougherara, son adjoint Lyes Arab ainsi que plusieurs joueurs ont boycotté la séance de reprise.

Les deux techniciens exigent la qualification des 13 nouvelles recrues (bloquée en raison des dettes cumulées au niveau de la Chambre nationale de résolution des litiges, ndlr), alors que les joueurs ont protesté contre la non-régularisation de leur situation financière.

Même si sur le papier le MCA partira favori, il n'en demeure pas moins que l'USMBA, capable du meilleur comme du pire, a les moyens de se transcender et mettre de côté ses soucis internes pour décrocher son premier succès de la saison, ce qui devrait mettre les joueurs en position de force face à leur direction. L'autre match de mise à jour de la 1re journée se jouera le mardi 15 décembre entre l'AS Aïn M'lila et le CR Belouizdad. Ces deux rencontres ont été reportées en raison de l'engagement des deux clubs algérois au tour préliminaire de la Ligue des champions.

Brèves

ESPAGNE

La Real Sociedad fait nul et perd la tête du classement

La Real Sociedad a cédé la tête du championnat d'Espagne à l'Atlético Madrid en allant concéder le nul sur la pelouse d'Alavés (0-0), dimanche lors de la 12e journée. Privé de son capitaine Mikel Oyarzabal, meilleur buteur de la Liga avec 7 buts, le club basque a été incapable de marquer face à une équipe de milieu de tableau. Du coup, la Real Sociedad recule à la 2e place, à une longueur de l'Atlético Madrid qui a remporté samedi sa septième victoire consécutive en championnat contre Valladolid (2-0). Cette 12e journée avait également été marquée par la rechute de Barcelone, battu (2-1) chez le promu Cadix, et la courte mais précieuse victoire du Real Madrid (1-0) à Séville, qui permet à Zinédine Zidane de souffler avant le match décisif pour l'avenir européen de son équipe mercredi contre le Borussia Mönchengladbach en Ligue des champions.

FC BARCELONE

Lésion musculaire à une cuisse pour Ousmane Dembélé

Attaquant du FC Barcelone Ousmane Dembélé souffre d'une blessure musculaire à une cuisse, a annoncé dimanche le club catalan sans s'avancer sur sa durée d'indisponibilité. "Les examens réalisés dimanche 6 décembre au matin, ont montré que le joueur de l'équipe première Ousmane Dembélé présente une elongation des ischio-jambiers de la cuisse droite. Celle-ci est faible et l'évolution (de la blessure) déterminera son retour", précise le Barça dans un communiqué médical. Un coup dur pour le champion du monde 2018, auteur de quatre buts en douze matches durant l'exercice en cours, dont l'un aussi précieux que chanceux contre la Juventus en C1 (victoire 2-0). Dembélé était entré en jeu à la mi-temps samedi lors de la défaite 2-1 de Barcelone à Cadix. Le Français, recruté en 2017 pour 105 M d'EUR (plus environ 40 M en bonus, soit la deuxième recrue la plus chère de l'histoire du club), sort d'une saison 2019-2020 quasi blanche (9 matches disputés) à cause déjà de blessures à l'arrière de cette cuisse droite. Sorti en pleurs face à son ancien club Dortmund le 27 novembre 2019 en Ligue des champions à cause d'une lésion musculaire, il avait repris l'entraînement prématurément et rechuté. Une rupture d'un tendon du biceps fémoral de la cuisse droite a mis fin à sa saison dès le 4 février.

ALLEMAGNE

Leverkusen, deuxième et sur les talons du Bayern

Le Bayern a un nouveau dauphin: le Bayer Leverkusen s'est hissé à la deuxième place du Championnat d'Allemagne après son succès 3-0 contre Schalke 04 à Gelsenkirchen dimanche. Après dix journées, Leverkusen (22 pts) se replace à un point du Bayern Munich (23 pts) qui a buté sur Leipzig (3-3) samedi. Le RB (21 pts) est lui doublé par le Bayer et glisse à la troisième place. Le Bayer a totalement dominé Schalke 04, bon dernier de Bundesliga (3 pts), mais a dû compter sur deux corners pour trouver la faille et faire le break. Malgré le départ à l'intersaison de Kai Havertz et Kevin Volland, la deuxième place où se sont hissés les joueurs de Leverkusen, réputés éternels seconds, confirme la bonne passe du Bayer, qui s'est qualifié pour les 16es de finale de Ligue Europa jeudi. Un peu plus tôt dimanche, Stuttgart (8e, 14 pts) s'est imposé 2-1 face au Werder (12e, 11 pts) à Brême. En clôture de cette 10e journée, lundi, Hoffenheim reçoit Augsburg.

FOOT / ITALIE (10^E JOURNÉE)

Pas de vainqueur entre la Roma et Sassuolo

L'AS Rome, réduite à dix pendant plus d'une mi-temps après l'exclusion de Pedro, a dû se contenter d'un point à domicile face à Sassuolo (0-0) malgré une seconde période largement dominée par les "Giallorossi", dimanche lors de la 10e journée de Serie A.



0-0 aux nombreuses occasions et aux deux buts refusés par la VAR (un de chaque côté) fait les affaires de l'Inter Milan, désormais seule deuxième au classement après sa victoire samedi contre Bologne (3-1). Sassuolo (19 pts) est 4e et la Roma (18 pts) 5e en attendant le résultat de Naples (6e, 17 pts) chez la lanterne rouge Crotone en soirée. C'est paradoxalement quand elle s'est retrouvée à dix, après le deuxième carton jaune de Pedro pour avoir irrégulièrement stoppé une contre-attaque "neroverde", que les "Giallorossi" ont pris l'ascendant dans un match jusqu'ici très équilibré, sur la pelouse détrempee de l'Olimpico. La Roma pensait même avoir ouvert la marque dans la foulée mais le but d'Henrikh Mkhitaryan (45e) était refusé après une

intervention de la VAR pour une faute préalable d'Edin Dzeko. Remonté après ces deux coups de sort, l'entraîneur Paulo Fonseca était invité par l'arbitre à suivre la seconde période des tribunes mais ça n'empêchait pas la Roma de dominer au retour des vestiaires. Mais sans réussite pour Dzeko (49e, 73e, 78e), en panne de confiance depuis quelques semaines, Leonardo Spinazzola (centre dévié sur le poteau, 60e) ni Mkhitaryan au terme d'un raid en solo (76e). Les "Neroverdi" ont certes cru au hold-up à un quart d'heure de la fin, mais le joli but de Lukas Hraslin a, lui aussi, été refusé après intervention de la VAR (hors-jeu). La Roma, en revanche, aura bien réagi après la claque à Naples (0-4), faisant la "fierté" de son en-

traîneur Fonseca, qui a regretté après le match que la VAR ne soit pas intervenue pour transformer en rouge un carton jaune après une grosse faute sur Lorenzo Pellegrini, sorti sur blessure vers la fin. Naples, facile vainqueur du dernier Crotone, se replace Naples a rejoint au classement la Juventus Turin (3e ex aequo) grâce à sa facile victoire à Crotone (4-0), lanterne rouge qui a joué quarante minutes à dix, dimanche lors de la 10e journée de Serie A. Les Napolitains, de nouveau vêtus de leur maillot "argentin" (rayures verticales bleues et blanches) en hommage à Diego Maradona, ont débloqué le match en première période d'une jolie frappe travaillée de leur capitaine Lorenzo Insigne

(31e). Après l'exclusion du milieu calabrais Jacopo Petriccione pour un tacle dangereux (50e), tout est devenu plus facile pour le Napoli qui a ajouté trois buts par Hirving Lozano (58e), Diego Demme (76e) et Andrea Petagna (90+1e). Avec ce succès, les hommes de Gennaro Gattuso comptent le même nombre de points (20) que les Bianconeri, sachant qu'ils ont écopé d'un point de pénalité (en plus d'une défaite sur tapis vert) pour avoir déclaré forfait pour le match à Turin contre la Juventus début octobre, en raison de cas de Covid-19 dans leur effectif. Naples et Juve comptent un point de retard sur l'Inter Milan (2e) et trois sur le leader, l'AC Milan, qui a l'occasion d'accroître son avance en soirée sur le terrain de la Sampdoria à Gènes.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Tottenham reprend les commandes, Leicester s'accroche

Tottenham a repris la tête de la Premier League en battant Arsenal (2-0), dimanche pour la 11e journée, alors que Leicester s'est relancé en allant gagner (2-1) chez le dernier Sheffield United, grâce à l'inévitable Jamie Vardy. Les Spurs n'ont pas eu beaucoup à s'employer pour dominer de faible Gunners dans le derby du nord de Londres. Avec 24 points, Tottenham reprend 2 points d'avance sur Chelsea et 3 sur Leicester et Liverpool, même si les Reds doivent jouer en soirée. Encore une fois, le duo Harry Kane-Son Heung-min a fait la différence dans un match "mourinhesque" au possible, avec deux buts en contre-attaque et une deuxième période passée à gérer tranquillement l'avantage.

Avec un but à 20 secondes de la fin du temps réglementaire, Jamie Vardy, meilleur buteur du championnat la saison passée (23 réalisations) a permis à Leicester de s'accrocher au haut du classement (3e avec 21 points). Les Foxes semblaient pourtant bien partis pour partager les points et poursuivre leur série de quatre matches consécutifs sans victoire, toutes compétitions confondues, dont une défaite à domicile face à un autre mal classé, Fulham (1-2). Mais sur un ballon perdu au milieu du terrain par Sheffield, James Maddison a immédiatement trouvé Vardy, parti à la limite du hors-jeu pour aller tromper Aaron Ramsdale d'un plat du pied, à l'entrée dans le temps additionnel (2-1, 90e). Leur victoire n'est cependant pas velle

puisqu'ils avaient touché le poteau à deux reprises, par Jamie Vardy (10e) et par James Maddison juste avant la pause. Liverpool cartonne et s'accroche à Tottenham Liverpool a répondu dimanche à la victoire de Tottenham sur Arsenal (2-0) par un carton (4-0) à domicile contre Wolverhampton, qui permet aux Reds de continuer à partager la tête de la Premier League avec les Spurs. Salah (24), Wijnaldum (58), Matip (67) et Semedo (78 c.s.c.) ont marqué pour Liverpool. La 11e journée se termine lundi par un duel entre Brighton et Southampton. Le match Aston Villa - Newcastle, prévu vendredi, avait été reporté en raison de plusieurs cas de Covid-19 chez les Magpies.

FOOTBALL / LIGUE 1 ALGÉRIENNE

Six clubs "auront bientôt" leurs licences professionnelles

Six clubs de la Ligue 1 de football : JS Saoura, JS Kabylie, Paradou AC, NC Magra, WA Tlemcen et AS Aïn M'vila seront les premiers à recevoir leurs licences professionnelles pour la saison 2020-2021, car ayant déjà satisfait tous les préalables établis, pour l'obtention de ce document, a annoncé lundi dans un communiqué la Fédération (FAF).



La Fédération algérienne de football s'apprête, par le biais de la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF), à remettre aux clubs de la Ligue 1 les licences professionnelles pour la saison 2020/2021. Cette remise sera faite aux Sociétés sportives par actions (SSPA) ayant déjà satisfait tous les préalables établis pour l'octroi de la LCP, à savoir : la JS Saoura, la JS Kabylie, le Paradou AC, le NC Magra, le WA Tlemcen et l'AS Aïn M'vila a indiqué l'instance fédérale dans ce communiqué, diffusé sur son site officiel. "Les autres clubs, dont le dossier est incomplet, recevront leurs licences ultérieurement" a ajouté la FAF, en précisant que trois parmi ces 14 clubs n'ont que deux documents à remettre pour être au complet, alors que pour les autres, "le nombre de pièces manquantes oscille entre trois et huit".

Fin novembre dernier, le NC Magra, la JS Kabylie, la JS Saoura, le WA Tlemcen et l'US Biskra avaient procédé à la signature de la convention tripartite, entre la DCGF, la SSPA et le Cabinet d'expertise, ainsi que la convention Club Sportif Amateur (CSA) et la SSPA. Une démarche qui avait réjoui la FAF, car ayant "fortement apprécié les efforts consentis par ces clubs professionnels dans le cadre de l'opération d'octroi de la Licence de club professionnel (LCP) pour la saison 2020/2021, tel que décidé par le Bureau fédéral en janvier 2020. De son côté, la commission de discipline de Ligue de football professionnel (LFP), avait procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs de l'élite, pour "non respect du dépôt des documents pour l'octroi de licence professionnelle et absence de la signature du contrat SSPA/Cabinet". La liste des clubs concer-

nés a été établie par la DCGF, à savoir : le MC Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le NA Hussein-Dey, l'AS Aïn M'vila, le Paradou AC, le CS Constantine, le MC Oran, l'USM Alger, l'Olympique de Médéa, le CAB Bou Arreridj, la JSM Skikda, l'ASO Chlef, l'USM Bel-Abbes, et le RC Relizane. La commission de discipline avait accordé un délai de 45 jours à ces clubs, à compter du 26 novembre 2020, pour se conformer aux instructions de la FAF, à défaut de quoi, "ils s'exposeraient à une application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF, comportant amendes et déduction des points. La JS Saoura, la JS Kabylie, le Paradou AC, le NC Magra, le WA Tlemcen et l'AS Aïn M'vila se sont déjà exécutés et sont sur le point de récupérer leurs licences, en attendant les autres clubs.

R.S

Brèves

LIGUE 1 (MATCH RETARD) L'USM Bel-Abbes sans son coach et ses recrues face au MC Alger

L'USM Bel-Abbes évoluera, pour son deuxième match de suite en championnat de Ligue 1 de football, sans ses nouvelles recrues et en l'absence de son entraîneur en chef aussi quand elle accueillera MC Alger pour la mise à jour du championnat, a-t-on appris hier de la direction de ce club. Les responsables de la formation de l'Ouest du pays peinent toujours pour qualifier leurs nouvelles recrues, au nombre de 13, car ne disposant pas des ressources financières nécessaires leur permettant de s'acquitter des dettes du club envers d'anciens joueurs (plus de 50 millions de dinars), comme exigé par la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), a-t-on souligné. Le même scénario s'était produit lors de la première sortie officielle de la saison des gars de la "Mekerra", vendredi passé, sur le terrain du CA Bordj Bou Arreridj (1-1), lorsque l'entraîneur Lyamine Bougherara était dans l'obligation de faire appel à plusieurs joueurs de l'équipe de la réserve pour composer son effectif. Cette situation a d'ailleurs poussé le coach à rentrer chez lui à Aïn M'vila à l'issue du match et ne pas reprendre le travail avec son équipe, fixant un ultimatum aux dirigeants jusqu'à la fin de cette semaine pour qualifier les recrues, "faute de quoi, je quitterais mon poste définitivement", avait-il prévenu. A l'USMBA, on table sur l'apport financier du sponsor majeur du club, l'entreprise "Nafati", avec laquelle la direction a signé un nouveau contrat en septembre dernier, pour qualifier les nouveaux joueurs avant la 3e journée du championnat programmée pour ce week-end, assure-t-on de même source.

R.S

BOXE/CHAMPIONNATS ARABES

Les Algériennes poursuivent leur stage à Alger

La sélection algérienne féminine de boxe (se-lections) poursuit son stage de préparation à Alger, en vue des prochaines échéances dont les championnats arabes, prévus le mois de février 2021 au Koweït, a appris l'APS dimanche de l'instance fédérale. Composée de quatre boxeuses, la sélection algérienne a entamé le 1er décembre un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 15 de ce mois, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Kenzi Abdelghani, Khaled Harima et Makhlouf Ibrahim. Les quatre boxeuses sont : Romaisa Boualem (51 kg) et Imane Khelif (60 kg), toutes les deux qualifiées aux Jeux olympiques de Tokyo, Ichrak Chaib (75 kg) et Senouci Fatima-Zohra (57 kg). Pour rappel, six membres de la sélection algérienne dont trois boxeuses avaient été testés positifs au Covid-19 et le stage qui devait se dérouler à partir du 25 novembre au Complexe sportif "Sveltesse" de Chéraga (Alger) avait été annulé.

AG EXTRAORDINAIRE DE L'ACNOA

Adoption des statuts et règlements généraux

Les membres de l'assemblée générale de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) ont adopté dimanche, en session extraordinaire à Addis-Abeba (Ethiopie), les statuts et règlements généraux de l'instance africaine. Les 50 membres représentant les Comités olympiques nationaux (CNO) ont approuvé les statuts et règlements généraux ainsi que la mise en place d'un code d'éthique, suite à un travail réalisé par une commission spécialisée, en étroite collaboration avec l'Algérien Mustapha Berraf, président de l'ACNOA. Les statuts et règlements généraux ont été adoptés à la majorité absolue, à l'exception de deux abstentions, alors que le code de l'éthique a été approuvé à l'unanimité, sauf un bulletin contre et une abstention. L'Algérie a été représentée à cette assemblée générale extraordinaire par Amir Brahmia, membre au bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA). La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de la présidente de la République démocratique fédérale d'Ethiopie, Sahle-Work Zewde, ainsi que des membres du gouvernement. Les CNO africains ont également confirmé la tenue des Jeux africains de la jeunesse en 2022 à Addis-Abeba et les Jeux africains de plage en 2023 à Hammamet en Tunisie. Les Jeux africains au Ghana se dérouleront eux en 2023, en coordination avec l'Union africaine et les confédérations sportives africaines.

R.S

FOOT / AFRIQUE

Des contrats professionnels pour 20 arbitres, dont l'Algérien Ghorbal

L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal a été retenu par la commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF) dans une liste de 20 referees, dont deux femmes, dans le cadre d'un projet de "professionnalisation" pour une durée d'un an, a annoncé l'instance continentale sur son site officiel. "Il s'agit de la première étape de professionnalisation de l'arbitrage sur le continent avec la sélection d'un groupe pilote de 20 arbitres, recrutés pour une durée d'un an. Ceci est organisé dans un projet semi-professionnel qui verra les arbitres souscrire un contrat et bénéficier de formation. Dix-huit arbitres masculins et deux arbitres féminins ont été sélectionnés pour ce premier projet", a indiqué la CAF dans un communiqué. Mustapha Ghorbal (35 ans) s'est distingué cette saison en diri-

geant la finale de la Ligue des champions d'Afrique, disputée le 27 novembre, entre les deux clubs égyptiens Al-Ahly et le Zamalek (2-1), au stade international du Caire. "En sélectionnant le premier groupe pour ce projet, le comité d'arbitrage de la CAF a un œil sur la Coupe du monde 2022, les représentants africains pour le tournoi seront choisis parmi ce groupe de 20", précise la CAF. Le président de la commission d'arbitrage de la CAF, le Seychellois Eddy Maillot, a expliqué l'objectif de ce projet : "En choisissant le groupe initial de 20 arbitres, les experts en arbitrage ont cherché à trouver un équilibre entre les six zones de la CAF en fonction de l'âge, de la compétence et de la performance lors des derniers matchs de haut niveau, de la compatibilité de l'arbitre assistant vidéo (VAR), de la condition physique et des

capacités techniques. Tout a été pris en compte". Avant d'enchaîner : "Ils auront des allocations mensuelles et nous affecterons deux instructeurs dans chacune des six zones de la CAF pour travailler avec eux physiquement et techniquement. Nous leur fournirons du matériel, ils seront suivis et auront des sessions sur Zoom avec des évaluations mensuelles", explique Maillot. Pour répondre aux exigences de la condition physique, les arbitres doivent s'entraîner au moins trois à quatre fois par semaine, ce qui signifie un engagement accru en temps et en ressources, poursuit la CAF. Une fois que le projet pilote sera examiné dans les prochaines années, la CAF cherchera à élargir le programme pour inclure les arbitres assistants ainsi qu'à augmenter le quota d'arbitres féminines.

Liste des 20 arbitres retenus : Mustapha Ghorbal (Algérie), Alioum Néant (Cameroun), Amine Mohamed Amine Mohamed Omar (Egypte), Weyesa Tessema Bamalak (Ethiopie), Papa Bakary Gassama (Gambie), Selmi Sadok (Tunisie), Ngambo Ndala Jean-Jacques (RD Congo), Janny Sikazwe (Zambie), Rédouane Jiyed (Maroc), Victor Miguel de Freitas Gomez (Afrique du Sud), Ndiaye Maguette (Sénégal), Bondo Joshua (Botswana), Pacifiche Ndabihawemina (Burundi), Andofetra Avombitana Rivolala Mandia Amoniaina Rakotojaona (Madagascar), Daniel Nii Ayi Laryea (Ghana), Boubou Traoré (Mali), Beida Dahane (Mauritanie), Peter Waweru Kamaku (Kenya). Arbitres femmes : Salima Mukansanga (Rwanda), Lydia Tafesse (Ethiopie).

R.S

Brèves

KOWEÏT

L'opposition renforcée au parlement

L'opposition au Koweït s'est renforcée en prenant près de la moitié des sièges au Parlement à l'issue des élections législatives de samedi. Selon les résultats annoncés dimanche, 24 des 50 membres de l'Assemblée nationale appartiennent à des groupes d'opposition ou sont proches d'eux, contre 16 dans l'ancienne législature. Sur les 29 candidates, aucune n'a été élue, 15 ans après que les femmes aient obtenu le droit de vote dans le pays. Selon l'usage, le gouvernement a démissionné dimanche et gère les affaires courantes jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet. La première session parlementaire a été fixée au 15 décembre, selon l'agence officielle Kuna. Ce scrutin, qui a lieu tous les quatre ans, a été dominé par une campagne terne, loin des traditionnels grands rassemblements autour de banquets somptueux, interdits cette année en raison du Covid-19. Il était le premier depuis que le nouvel émir, 83 ans, cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Sabah, a pris ses fonctions en septembre, après le décès de son demi-frère cheikh Sabah à l'âge de 91 ans. Trente-et-un nouveaux visages entrent au Parlement. Pour l'analyste koweïtien Ayed al-Manaa, la composition de la nouvelle assemblée connaît "un grand changement". Luluwa Saleh Al-Mulla, qui dirige l'association culturelle et sociale des femmes, s'est déclarée déçue par l'absence de représentation des femmes au Parlement. "Mais le peuple a voté pour un changement et a renversé certains éléments corrompus qui ont déformé l'image de la démocratie et abusé de leur position à l'assemblée", a-t-elle ajouté.

VENEZUELA

Boycottées par l'opposition, législatives sans surprise

Les Vénézuéliens se rendaient peu nombreux aux urnes dimanche matin pour élire sans suspense un nouveau parlement puisque l'opposition a appelé au boycott, le parti du président Nicolas Maduro s'appropriant à récupérer la seule institution qui manquait à son pouvoir hégémonique. "L'heure est venue, votons pour la paix, la patrie, l'avenir!", a écrit le président Maduro sur les réseaux sociaux peu après l'ouverture des bureaux de vote, à 10H00 GMT, où peu d'électeurs se sont rendus à la mi-journée. Quelque 14.000 candidats désignés par 107 partis sont en lice pour s'emparer des 277 sièges soumis au suffrage de 20,7 millions de votants, auxquels l'opposition a demandé de "rester à la maison". "Ce sera le meilleur moyen de rejeter la fraude" que représente cette élection, a tweeté dimanche le leader de l'opposition Juan Guaido. Son équipe affirme que moins de 3% de l'électorat s'est pour l'heure déplacé. Etouffé par une inflation galopante (+4.000% sur un an), paralysé dans d'interminables files d'attente pour faire le plein d'essence, fatigué du manque d'approvisionnement en eau et en gaz, et excédé par les brutales coupures de courant, le Venezuela est aux abois. "Si vous voulez que nous relançons l'économie, que nous relançons le pays, que nous retrouvions nos salaires, il faut aller voter", a déclaré Nicolas Maduro dans l'un de ses nombreux appels à la participation pour légitimer son "triomphe" annoncé, les instituts de sondage tablant sur un taux de participation de 30%.

RDCONGO

Tshisekedi demande une nouvelle majorité

Le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a annoncé, dimanche, la recherche d'une "nouvelle majorité" jugée nécessaire face au "rejet" de la coalition au pouvoir avec les forces de son prédécesseur Joseph Kabila, majoritaires au Parlement. "En conséquence, j'ai décidé de nommer un informateur (...). Il sera chargé d'identifier une nouvelle coalition réunissant la majorité absolue des membres au sein de l'Assemblée nationale", a ajouté le chef de l'Etat, dans une allusion à une procédure prévue par la Constitution congolaise. Il a agité la menace d'une dissolution de l'Assemblée en cas d'échec de cette recherche de nouvelle majorité, dans un discours retransmis par la chaîne d'Etat RTNC. Le président rendait compte des "consultations politiques" qu'il a menées tout le mois de novembre avec les forces politiques et des représentants de la société. Ces consultations ont "mis en évidence, à une écrasante majorité, le



rejet de la coalition entre le Front commun pour le Congo (FCC, pro-Kabila) et Cap pour le changement (Cach, pro-Tshisekedi)", a-t-il déclaré. "J'ai noté qu'il faut mettre fin à

l'accord de coalition Cach-FCC, considéré comme la raison principale du blocage actuel", a-t-il ajouté. Son discours a provoqué des scènes de joie parmi ses centaines de partisans réunis à Kins-

hasa devant le parti présidentiel UDPS. D'après la Constitution, en cas d'absence de majorité, le président "confie une mission d'information à une personnalité en vue d'identifier la coalition".

NIGERIA

Six policiers tués dans un accident de bateau à la veille d'élections

Six policiers ont péri dans le chavirement de leur bateau, alors qu'ils étaient en mission de sécurisation, à la veille d'élections locales dans l'Etat pétrolier de Bayelsa, dans le sud-est du Nigeria, a indiqué dimanche la police locale. "Un bateau hors-bord avec 11 de nos agents a chaviré vendredi soir et six de nos hommes sont morts, au niveau d'Oporoma, entre Yenagoa la capitale de l'Etat et le sud Jjaw", a déclaré Mike Okolie, le chef de la police locale lors d'un point presse, précisant que les corps n'avaient toujours pas été retrouvés. L'Etat pétrolier de Bayelsa, réputé pour son fort taux de criminalité et ses fortes tensions

politiques, est gangrené par des groupes de militants armés, et la communauté locale d'Oporoma disait craindre des raids des forces de sécurité qui mènent régulièrement des descentes dans les villages du Delta du Niger. "Onze policiers navigaient sur leur hors-bord, et le bateau était visiblement trop rempli, lorsqu'il a percuté un autre bateau qui arrivait dans la direction opposée", a expliqué le leader communautaire Chef Felw Adimaya. "Malheureusement ils ne savaient pas nager et cinq seulement ont pu être sauvés. Mais désormais nous vivons dans la peur que la police vienne pour faire des recherches des corps et de leurs armes à feu", a-t-il précisé.

ROUMANIE

Les sociaux-démocrates en tête des législatives

Les sociaux-démocrates (PSD, opposition) ont créé la surprise arrivant en tête des législatives dimanche en Roumanie, selon de premiers résultats partiels, mais les libéraux au pouvoir sont toujours favoris pour former le futur gouvernement. Ecarté du pouvoir fin 2019 sur fond de contestation massive dans la rue et de critiques de Bruxelles visant des "atteintes à l'Etat de droit", le PSD a recueilli 30% des voix, d'après ces résultats portant sur le dépouillement d'un peu plus de la moitié des bureaux de vote. Le parti libéral (PNL) du Premier ministre pro-européen Ludovic Orban, donné gagnant par les sondages pré-électorales, n'a pour sa part obtenu que 25,5% des suffrages. Cette formation compte toutefois rester au pouvoir, en s'alliant avec les réformistes de l'alliance USR-Plus, créditée de près de 15% des voix.

TOGO

Deux responsables de l'opposition placés en détention

Deux membres d'un important mouvement de l'opposition au Togo, arrêtés la semaine dernière, ont été placés en détention, a indiqué dimanche le procureur de la République Essolissam Poyodi. Brigitte Adjamagbo-Johnson, grande figure de l'opposition, et Gérard Djossou, tous deux membres de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK), "ont été présentés dès la clôture de l'enquête au procureur de la République qui a procédé à l'ouverture d'une enquête judiciaire" et ils sont accusés "d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et de groupement de malfaiteurs", a indiqué un communiqué du procureur lu à la télévision nationale. Selon le procureur, les perquisitions menées à leurs domiciles "ont permis la découverte et la saisie de documents et d'objets compromettants", faisant état d'"un plan de déstabilisation des institutions de la République" et "d'un projet criminel". La DMK avait appelé à une marche fin novembre à Lomé pour protester contre les résultats de l'élection présidentielle de février qui a vu le président Faure Gnassingbé être réélu pour un quatrième mandat. La manifestation a été interdite par le gouvernement, qui a invoqué la pandémie de coronavirus. Les deux membres de l'opposition ont été arrêtés le week-end dernier, provoquant une vague d'indignation au sein de l'opposition et de la société civile.

COLOMBIE

Quatre indigènes tués dans un nouveau massacre

Au moins quatre indigènes ont été tués dans une attaque dans le sud-ouest de la Colombie, dont un ancien membre de la guérilla des Farc, ont indiqué dimanche les autorités locales. "Des personnes armées ont tiré de manière indiscriminée contre des villageois qui sortaient d'une résidence. Quatre personnes sont mortes dont un ancien membre des Farc dissoutes", a

déclaré la Défenseure du Peuple (ombudsman) sur Twitter. L'attaque a eu lieu samedi soir dans une zone rurale de la municipalité de Santander de Quilichao, dans le département de Cauca, où se sont produits la plupart des massacres perpétrés cette année en Colombie. Le ministre colombien de la Défense Carlos Holmes, qui a parlé d'un acte "gravissime", s'est rendu sur place et devait réunir un conseil de

sécurité. Un jeune indigène a également été blessé dans l'attaque mais ses jours "ne sont pas en danger". Depuis la signature de l'accord de paix avec la guérilla marxiste des Farc, en 2016, la Colombie est entrée dans un nouveau cycle de violence, dont les principales victimes sont d'ex-guérilleros, des défenseurs des droits humains et des leaders communautaires.

CONFLIT EN ETHIOPIE

Le gouvernement s'engage à "rétablir l'ordre public"

Le gouvernement éthiopien a réaffirmé hier son engagement à rétablir l'ordre et les services de base au Tigré, région du nord du pays privée d'approvisionnement depuis un mois, en raison de combats persistants, rapportent des médias locaux.



"La phase active des opérations militaires est terminée", a pourtant réitéré lundi le cabinet du Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed dans un communiqué. "Actuellement, la tâche principale du gouvernement est de (...) rétablir l'ordre public, garantir l'accès illimité de nos citoyens des zones touchées à l'aide humanitaire et réinstaller ceux ayant été contraints de franchir les frontières, et rétablir les services de transport et communications", selon les services du Premier ministre. Par ailleurs, un médecin de l'hôpital de Mekele a cependant accusé dimanche des soldats de se livrer à de "nombreux pillages" dans la ville

"privée depuis la semaine dernière de système formel de maintien de l'ordre". "A la suite de ça, des habitants de Mekele ont exprimé leur colère en bloquant des rues à travers la ville", a-t-il ajouté, affirmant que deux manifestants avaient été tués et quatre grièvement blessés par des tirs de soldats éthiopiens. De plus, le cabinet du Premier ministre a réaffirmé hier que l'armée fédérale s'était emparée de la capitale régionale sans faire ni victime civile ni dégâts aux biens privés. Vendredi dernier, les Nations unies avaient indiqué que l'acheminement d'une aide humanitaire cruciale au Tigré était compliquée par la

persistance de combats, malgré les communiqués de victoire du gouvernement fédéral depuis la prise de la capitale régionale Mekele, le 28 novembre. Avant le conflit, environ 600.000 personnes dépendaient totalement de l'aide alimentaire pour se nourrir, et un million d'autres bénéficiaient d'un "filet de sécurité" alimentaire, selon le Bureau onusien de coordination humanitaire (Ocha). Quatre semaines de combats ont poussé quelque 45.500 personnes à fuir au Soudan voisin et ont déplacé un nombre indéterminé d'hommes femmes et d'enfants à l'intérieur du Tigré, selon des sources officielles.

R.I

CONTENTIEUX EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Le président turc appelle à une "formule gagnant-gagnant"

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a appelé lundi à une "formule gagnant-gagnant" pour régler les contentieux en Méditerranée orientale avec la Grèce et Chypre, à l'approche d'un sommet européen pendant lequel la question de sanctions contre Ankara sera sur la table. "J'appelle tous nos voisins et riverains de la Méditerranée, en particulier la Grèce, à ne pas voir cette question comme un jeu à somme nulle", a déclaré M. Erdogan dans un message vidéo diffusé lundi. "Je suis convaincu qu'une formule gagnant-gagnant pré-

servant les droits de chaque partie pourrait être trouvée", a-t-il ajouté. Des sanctions contre Ankara sont à l'ordre du jour du sommet européen du 10 décembre, en raison des travaux d'exploration gazière menés par la Turquie en Méditerranée orientale dans des zones maritimes disputées avec la Grèce et Chypre. L'Union européenne a condamné vendredi la poursuite des "actes unilatéraux" et la "rhétorique hostile" de la part de la Turquie, mais reste à ce stade divisée sur la manière de sanctionner ces comportements.

L'UE avait adressé en octobre une proposition d'ouverture à Ankara, assortie d'une menace de sanctions si la Turquie ne cessait pas ses actions. Mais plusieurs Etats membres, dont l'Allemagne, sont opposés à l'adoption de sanctions, selon des responsables européens. Les tensions entre Athènes et Ankara se sont intensifiées avec le déploiement en août par la Turquie du navire Oruç Reis, escorté par des bâtiments de guerre, pour procéder à des explorations au large de l'île grecque de Kastellorizo, à deux kilomètres des côtes turques.

Ankara a annoncé fin novembre le retour au port de l'Oruç Reis. "Nous demandons à nos interlocuteurs de ne pas ignorer la main tendue par la Turquie", a affirmé M. Erdogan, en référence à sa proposition d'organiser une conférence internationale pour le règlement des désaccords en Méditerranée orientale. Le chef d'Etat turc a aussi exhorté l'UE à ne pas "se laisser manipuler par la Grèce et les Chypriotes grecs", qui poussent pour des sanctions contre la Turquie.

R.I

SOUDAN DU SUD

Le principal groupe d'opposition déclare la fin de la lutte armée

Le principal groupe d'opposition du Soudan du Sud, qui partage le pouvoir avec le président Salva Kiir au sein de son gouvernement, a déclaré la fin de sa lutte armée alors qu'il se réorganise pour participer aux prochaines élections prévues pour 2022. Regina Joseph, secrétaire générale du Mouvement populaire de libération du Soudan en opposition (SPLM-IO) dirigé par le premier vice-président Riek Machar, a assuré que le Mouvement avait entamé le processus de transition vers un parti politique viable. "Cela met un terme à la lutte armée et démarre une phase de participation politique", a indiqué samedi Mme Joseph aux responsables du SPLM-IO à la fin de leur conférence annuelle de trois jours à Juba. Le Mouvement avait lancé une rébellion armée contre le gouvernement de M. Kiir en décembre 2013, après un désaccord politique entre les deux dirigeants qui a causé une rupture au sein de l'ar-

mée et des combats entre les soldats loyaux à l'un ou à l'autre. Le conflit a duré environ six ans, fait des dizaines de milliers de morts et déplacé des millions de personnes au sein du pays ou vers l'étranger. "La conférence d'aujourd'hui a posé les bases du processus de transition de notre mouvement vers un parti politique viable. En conséquence, le secrétariat du SPLM-IO a entamé ses fonctions dans le pays alors que nous travaillons maintenant à la restructuration du bureau politique et du Conseil national de libération", a poursuivi Mme Joseph. Elle a aussi rappelé que le SPLM-IO était toujours engagé dans la mise en œuvre de l'accord de paix revitalisé de 2018 qu'il a signé avec le gouvernement sud-soudanais, en Ethiopie. "Le SPLM-IO est revenu au Soudan du Sud pour appliquer l'accord de paix, nous sommes donc engagés envers cet accord car c'est l'unique et

meilleure solution pour maintenir la paix dans notre pays. Malgré tous ces défis, nous avançons dans la mise en œuvre de l'accord", a-t-elle ajouté. Par ailleurs, à la clôture de la conférence, M. Machar a affirmé qu'ils travaillaient avec le président Kiir pour d'abord mettre en place un commandement militaire unifié, en vue de superviser l'éventuelle unification des troupes de l'opposition et du gouvernement qui seraient en charge de la sécurité pendant la période de transition. Il a aussi noté qu'une fois que tout cela serait fait, la région et la communauté internationale apporteraient le soutien nécessaire au gouvernement transitoire d'union nationale, qui aurait grandement besoin d'une aide financière face à une pénurie de liquidités causée par des difficultés économiques.

R.I

LE PARTI VERT EUROPÉEN

Appel à "une politique stricte" en faveur du Sahara occidental

Le Parti vert européen a appelé l'Union européenne (UE) à adopter "une politique stricte" de non-reconnaissance de l'annexion du Sahara occidental par le Maroc, et à soutenir les efforts pour parvenir à une solution juste et durable au conflit dans la dernière colonie en Afrique, à travers la nomination urgente d'un nouvel envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le territoire occupé.

Près d'un mois depuis la violation de l'accord du cessez-le-feu par les forces de l'occupation marocaines qui ont agressé des civils sahraouis non armés lors d'une manifestation pacifique à El Guerqerart, le Parti vert au Parlement européen a adopté lors de son 32e Conseil (tenu du 2 au 6 décembre) une déclaration dans laquelle il appelle l'UE et ses Etats membres à "adopter une politique stricte de non-reconnaissance de l'annexion du Sahara occidental par le Maroc, à travers sa coopération et son assistance technique avec le Maroc, conformément aux positions politiques de l'UE et au droit international".

Réaffirmant sa solidarité et son soutien avec le peuple sahraoui dans sa juste lutte pour ses droits légitimes, le Parti des Verts a exhorté également l'UE à "condamner fermement toutes les violations des droits de l'Homme", soulignant aussi qu'un "référéndum équitable sur l'autodétermination du Sahara occidental doit être organisé sans délai". Rappelant sa résolution adoptée lors de son 22e Conseil en mai 2015 sur "la liberté pour le Sahara occidental", le Parti vert européen a dit regretter que "cinq ans après l'approbation de cette résolution, la grande majorité des revendications du peuple sahraoui ne se sont pas encore concrétisées", tout en déplorant l'effondrement du cessez-le-feu dans la région.

A cet effet, le Parti européen a réaffirmé que "le problème du Sahara occidental est un processus inachevé de décolonisation espagnole qui doit être résolu conformément au droit international". Et l'UE doit, a-t-il insisté, "adopter une stratégie ambitieuse pour une action pour parvenir à une solution juste et durable du conflit et pour désigner un représentant spécial de l'UE pour le Sahara occidental".

L'Union européenne doit aussi, à travers son haut représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, "condamner fermement l'acte d'agression et les violations des droits de l'Homme par le Maroc sur le territoire du Sahara occidental, et demander aux parties en conflit (Front Polisario/Maroc) de "reprendre le dialogue politique sous l'égide des Nations unies, avec le soutien des acteurs régionaux afin de parvenir à une solution juste et durable au conflit". Par ailleurs, le Parti vert européen a aussi exhorté l'UE à faire pression sur les autorités marocaines pour "libérer tous les prisonniers politiques" et garantir le libre accès des territoires occupés des observateurs internationaux et des médias.

Renouveler le mandat de la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) et l'urgence de nommer un nouvel Envoyé spécial du SG de l'ONU pour le territoire occupé figurent aussi parmi les recommandations du Parti vert européen. Le Parti a aussi insisté lors de son 32e Conseil sur la suspension des accords de pêche et commerciaux bilatéraux avec le Maroc qui englobent le Sahara occidental occupé, conformément aux arrêts de la Cour de justice européenne (CJUE) qui stipulent que les produits du Sahara occidental ne peuvent pas faire partie des accords commerciaux UE/Maroc.

R.I

La chute du modèle occidental

Le modèle occidental, basé sur le capitalisme et la démocratie, ne parvient plus ni à défendre l'intérêt général, ni à garantir la souveraineté populaire. En accumulant ces deux échecs, il réunit les deux ingrédients d'une révolution généralisée.

La crise du capitalisme

Historiquement, la crise de l'Occident a débuté avec la crise du capitalisme américain, en 1929. À l'époque, les livres et journaux affirmaient majoritairement que la concentration du capital stérilisait l'économie en empêchant la concurrence dans de nombreux domaines. Alors que la famine sévissait aux USA, trois modèles politiques étaient proposés par la presse de l'époque pour sortir de cette impasse économique :

- le léninisme avec la nationalisation de tous les biens de production au risque d'anéantir toute initiative individuelle ;
- le fascisme de l'ancien représentant de Lénine en Italie, Benito Mussolini, qui prévoyait non pas de lutter contre la concentration du capital, mais de l'organiser au sein de corporations, au risque de faire perdre aux salariés toute possibilité de résister à des employeurs abusifs ;
- le progressisme de Franklin Roosevelt pour qui la technologie devait relancer l'économie et apporter la solution pour autant que l'on rétablirait la concurrence en démantelant les grandes sociétés (selon la doctrine de Simon Patten).

C'est Lénine lui-même qui constata l'échec de sa théorie économique en période de guerre civile. Il libéralisa alors le commerce extérieur et autorisa même quelques entreprises privées en Union soviétique (la Nouvelle politique économique - NEP). Le fascisme ne put se développer qu'au prix d'une terrible répression. Il fut balayé par la Seconde Guerre mondiale. Le progressisme resta la règle jusque dans les années 1980 où il fut contesté par la déréglementation de Ronald Reagan et Margaret Thatcher.

Ce quatrième modèle est désormais lui aussi remis en cause par la destruction des classes moyennes provoquée par la globalisation. Le président Bush père pensa qu'à la disparition de l'URSS, la recherche de la prospérité devait remplacer la rivalité militaire entre Washington et Moscou. Il autorisa quelques sociétés US à faire alliance avec le Parti communiste chinois et à délocaliser des usines sur la côte chinoise. Même si les travailleurs chinois n'étaient pas du tout formés, le coût de leur travail étant vingt fois inférieur en Chine à ce qu'il était aux USA, ces sociétés accumulèrent des profits colossaux qui leur permirent d'imposer une concentration dans certains secteurs bien plus forte qu'en 1929. En outre, elles tirèrent l'essentiel de leurs profits, non plus de la production de biens et de services, mais des revenus de leurs liquidités. Le capitalisme changea une nouvelle fois de nature. Il n'était plus productif, mais était devenu financier.

Les travailleurs chinois, s'étant progressivement formés, sont devenus aujourd'hui aussi coûteux que les travailleurs US, de sorte que les délocalisations affectent désormais leur propre pays au profit du Vietnam et de l'Inde cette fois. On est revenu au point de départ.

Les sociétés US qui ont entrepris de délocaliser leurs emplois en Chine et de financiariser leurs activités sont parvenues à amalgamer leur idéologie de la « globalisation économique » avec la mondialisation de l'usage de nouvelles techniques ; deux choses sans lien entre elles. En effet, si les nouvelles techniques peuvent être utilisées partout dans le monde, elles ne peuvent pas l'être en même temps tant elles requièrent de l'énergie et des matières premières.

Elles ont donc convaincu le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld de diviser le monde en

deux : d'un côté une zone de consommation globale, autour des USA, de la Russie et de la Chine, de l'autre une zone de ressource chargée d'alimenter la première. Le Pentagone décida alors de détruire les structures étatiques du Moyen-Orient élargi afin que les populations de cette région ne puissent pas opposer de résistance à ce projet ; ce que George W. Bush appela la « guerre sans fin ». Effectivement des guerres éternelles débutèrent en Afghanistan, en Iraq, en Libye, en Syrie, au Yémen, chaque fois prétendant pour des raisons distinctes, mais toujours avec les mêmes agresseurs, les jihadistes.

En 2017, Donald Trump et Xi Jinping décidèrent au même moment de lutter contre ce phénomène, le premier par le nationalisme protectionniste et le second par le nationalisme économique. Cependant, la réforme fiscale proposée par Trump fut rejetée par le Congrès : le Border Adjustment Act prévoyait de libéraliser les exportations et de taxer à 20 % toutes les importations. De son côté, Xi Jinping créa lors du XIXème congrès du PCC un organe de contrôle de la conformité des objectifs des entreprises à ceux de la Nation, le Front uni. Un représentant de l'État fut introduit dans le conseil d'administration de chaque grande entreprise.

L'échec de Trump à faire passer son projet fiscal le conduisit à tenter d'en obtenir les mêmes avantages en déclarant une guerre des droits de douanes contre la seule Chine. Le PCC lui répondit en essayant à la fois de développer son marché intérieur et d'orienter sa surproduction vers l'Europe. Cette dernière en paya immédiatement le prix. Comme toujours lorsque les gouvernants ne sont pas attentifs à la détresse de leur peuple, le problème économique provoque une crise politique.

La crise de la démocratie

Contrairement à une idée reçue fondée sur l'apparence des choses, ce n'est pas le choix d'un nouveau régime politique, mais la défense des intérêts collectifs qui suscite des révolutions.

Dans le monde moderne, il s'agit toujours d'un patriotisme. Dans tous les cas, ceux qui se révoltent pensent, à tort ou à raison, que leurs gouvernants sont au service d'intérêts étrangers, qu'ils ne sont plus des alliés, mais des ennemis. L'ordre international qui s'est imposé après la Seconde Guerre mondiale était supposé servir l'intérêt général, que ce soit par une forme de démocratie ou par une forme de dictature du prolétariat. Cependant ce système ne pouvait pas fonctionner sur la durée dans des États non-souverains comme ceux de l'Otan ou du Pacte de Varsovie. À un moment ou à un autre, les dirigeants de ces États ont été amenés à trahir leur peuple et à servir leur suzerain, les USA ou l'URSS. Ce système a été accepté tout le temps durant lequel, à tort ou à raison, chacun le pensait indispensable pour vivre en paix. Cette raison n'existe plus aujourd'hui, mais l'Otan est toujours là, désormais sans légitimité.

L'Otan, sorte de Légion étrangère des États-Unis et du Royaume-Uni, a pensé et créé ce qu'est devenu l'Union européenne. Au départ, il s'agissait d'ancrer l'Europe de l'Ouest dans le camp occidental. Aujourd'hui, de par les traités, l'Union européenne subordonne sa Défense à l'Otan. Dans la pratique, pour les peuples de l'UE, l'Alliance de l'Atlantique-Nord est le volet militaire d'un ensemble dont l'UE est le volet civil. L'Otan impose

ses normes, fait construire les infrastructures dont elle a besoin, et se fait financer via des institutions opaques. Tout ceci est masqué aux yeux de ses habitants à qui l'on explique, par exemple, que le Parlement européen vote les normes, alors qu'il ne fait que ratifier les textes de l'Otan présentés par la Commission.

Il ne fait aucun doute que, bien qu'ils la subissent sans broncher, les citoyens n'acceptent pas cette organisation : ils n'ont cessé de s'opposer à l'idée d'une Constitution européenne. Parallèlement, le concept de démocratie a été profondément transformé. Il ne s'agit plus de garantir le « pouvoir du peuple », mais de se soumettre à l'« état de droit » ; deux concepts inconciliables. Désormais des magistrats décident à la place du peuple quels justiciables auront le droit de le représenter et lesquels en seront privés. Ce transfert de souveraineté, des peuples aux systèmes judiciaires, est indispensable pour maintenir la domination effective des Anglo-Saxons sur les membres de l'UE. D'où l'acharnement de Bruxelles à imposer « l'état de droit » à la Pologne et à la Hongrie.

La révolte

L'effondrement du niveau de vie des petites gens aux USA sous Barack Obama a suscité l'élection de Donald Trump. L'accélération des délocalisations d'Europe en conséquence de la guerre douanière entre les USA et la Chine a provoqué le mouvement des Gilets jaunes en France.

Cette révolte populaire se matérialisa dans les premières semaines de ce mouvement (avec la revendication du Référendum d'initiative citoyenne — RIC — d'Étienne Chouard). Elle s'inscrit dans la ligne de la candidature de l'humoriste Coluche à la présidence française, en 1981 (« Tous ensemble pour leur foutre au cul ») et des manifestations de l'humoriste italien Beppe Grillo en 2007 (« Vaffanculo », c'est-à-dire Qu'ils aillent se faire foutre). Progressivement, la dérision s'accompagne d'une colère toujours plus forte et plus obscure.

Il faut bien comprendre que la question du refus de la domination militaire US a précédé celle de la globalisation économique, mais que c'est cette dernière qui a ouvert la révolte. De même, il faut distinguer les revendications patriotiques des Gilets jaunes, drapeau national en tête, de celle des trotskystes qui ont rapidement pris le contrôle de leur mouvement et l'ont détourné en attaquant des symboles de la Nation, en vandalisant l'Arc de triomphe et la statue de la Marseillaise.

En résumé, la révolte actuelle est à la fois le fruit de trois-quarts de siècle de domination anglo-saxonne sur les membres de l'Union européenne et de l'hyper-concentration du capital globalisé. En s'additionnant, ces deux crises forment une bombe à retardement qui, si elle n'est pas désamorcée, explosera au détriment de tous. Cette révolte est parvenue maintenant à une véritable conscience du problème, mais n'a pas encore la maturité nécessaire pour ne pas être subvertie par les gouvernants européens.

En ne cherchant même pas à régler les problèmes posés, ceux-ci espèrent jouir de leurs privilèges le plus longtemps possible, sans avoir à prendre leurs responsabilités. Ce faisant, ils n'ont d'autre choix que de pousser à la guerre ou de risquer d'être renversés avec une grande violence.

Par Thierry Meyssan